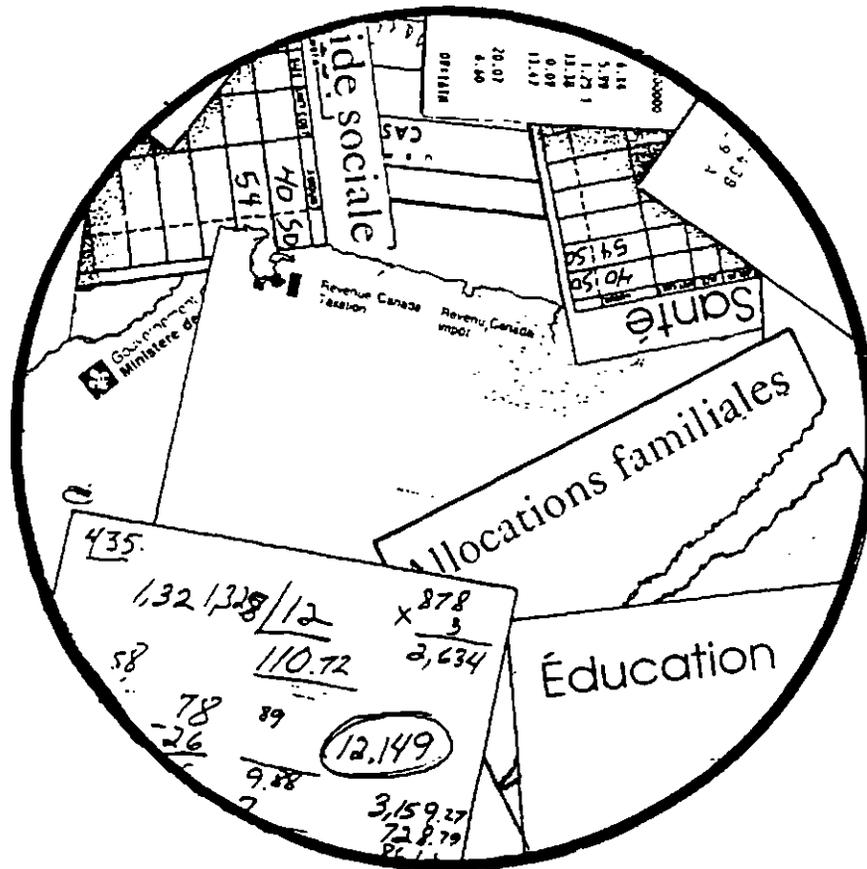


Pratiques en  
Alphabétisation ~ Conscientisation  
Volet 5

# NOS PROGRAMMES SOCIAUX



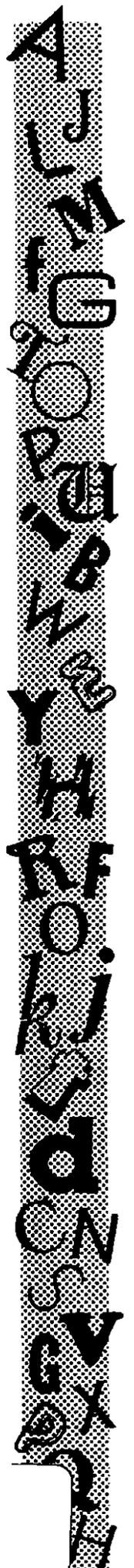
## des acquis à protéger

UNE INITIATIVE DE COMSEP TROIS-RIVIERES

COMSEP



Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire



Le démantèlement  
des  
programmes sociaux

Printemps 1994

Le présent document constitue le cinquième volet d'une série de pratiques en alphabétisation-conscientisation.

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au programme "Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation" du Secrétariat d'État à l'alphabétisation.

L'équipe de travail de C.O.M.S.E.P. qui a participé à la conception de la démarche, à la création des outils pédagogiques et à la rédaction du document était composée de:

Sylvie Lafond

Lucie Latraverse

Lucie Rocheleau

Gisèle Sanschagrin

Sylvie Tardif

Nous tenons à remercier Claire Cousineau et Lise St-Germain, du Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac ainsi que Layna Constantin de La clé en éducation populaire de la MRC de Maskinongé pour leur précieuse collaboration.

Un merci spécial à Lucie Rocheleau pour la prise des photos, à Créacom pour le graphisme et à Denise Racine pour le traitement de texte.

## TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DE C.O.M.S.E.P.....	3
HISTORIQUE DE L'APPROCHE DE CONSCIENTISATION.....	5
PRESENTATION DU PROJET.....	7
AVANT-PROPOS.....	9
DÉMARCHE D'ALPHABÉTISATION-CONSCIENTISATION.....	12
DÉMARCHE DES ANIMATRICES.....	13
ATELIER 1.....	20
ATELIER 2.....	34
ATELIER 3.....	42
ATELIER 4	
Atelier-conférence.....	52
ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE.....	54
BIBLIOGRAPHIE.....	56
ANNEXES.....	57

## PRESENTATION DE C.O.M.S.E.P.

Le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (C.O.M.S.E.P.) est un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux gens à faible revenu de la région trifluvienne afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Ses objectifs sont de regrouper les gens à faible revenu, de faire de l'alphabétisation et de l'éducation populaires autonomes ainsi que de représenter ses membres afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits et de leurs valeurs. Plusieurs comités lui permettent de concrétiser ses objectifs: le comité APPUI (Action pour parents uniques informés), le théâtre populaire, la formation professionnelle, le collectif Femmes, le collectif Hommes, les cuisines collectives, le comptoir vestimentaire, le développement économique et finalement, l'Envol Alpha.

L'alphabétisation populaire est une approche polyvalente en éducation populaire autonome; sa spécificité tient à ses dimensions pédagogique et politique de même qu'à son engagement social, valeurs définies par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.<sup>1</sup>

Une des pratiques que notre organisme privilégie en alphabétisation est celle de l'approche de conscientisation, car elle permet véritablement la transformation des rapports sociaux.

<sup>1</sup> R.G.P.A.Q., Statuts et règlements, "Trousse d'adhésion" Montréal

Il est important de savoir que les ateliers d'alphabétisation-conscientisation occupent trois heures sur neuf par semaine. Les six autres heures sont partagées également entre des ateliers thématiques en éducation populaire et des ateliers de français. Pour les besoins du présent document, nous vous présentons seulement le volet alphabétisation-conscientisation.

## HISTORIQUE DE L'APPROCHE DE CONSCIENTISATION

L'alphabétisation-conscientisation, telle que nous la pratiquons au Québec, est une adaptation des pratiques originaires de l'Amérique du Sud. C'est au Brésil, autour de 1960, que la pensée de Paulo Freire, philosophe, éducateur et militant, se concrétisa dans une expérience d'alphabétisation-conscientisation auprès d'une population vivant des situations d'exploitation économique, de domination politique et d'aliénation culturelle.

Paulo Freire prit comme point de départ les habitants des " favelas" (bidonvilles), et tenta de leur apprendre à lire et à écrire à travers "l'univers vocabulaire" qui traduisait leur culture et leurs valeurs. Ainsi les habitants, en plus d'apprendre à lire et à écrire des mots, apprenaient à lire, écrire et analyser leur propre réalité afin d'agir sur la transformation de celle-ci. Ces expériences se réalisaient, non pas dans des classes conventionnelles, mais autour de "cercles de culture" significatifs aux personnes en apprentissage.

Les "cercles de culture" prirent une telle ampleur que le plan de Paulo Freire allait être projeté sur la scène fédérale pour devenir une campagne d'alphabétisation dans tout le Brésil. Récupéré par l'Etat, le plan prévoyait alphabétiser, en moins de deux ans, plus de deux millions de personnes analphabètes et accroître à 80% le potentiel électoral. Un processus si menaçant pour les rapports de forces politiques qu'à la veille des élections, un coup d'Etat renversa le président Goulard. Paulo Freire, quant à lui, dut s'exiler au Chili. Les méthodes pédagogiques de Paulo Freire ont été

reprises par le gouvernement chilien, puis par d'autres pays d'Amérique latine.

L'approche de conscientisation a traversé les continents et a pris la forme des réalités à transformer. Les milieux urbains et ruraux de l'Amérique du Nord sont des lieux tout aussi susceptibles d'être conscientisés, car ils traduisent des rapports d'exploitation et d'oppression.

Au Québec, l'alphabétisation populaire est née en réaction au type d'alphabétisation pratiqué dans les commissions scolaires et qui ne correspond pas aux besoins de plusieurs personnes analphabètes.

Vues comme des interventions alternatives, les pratiques d'alphabétisation-conscientisation s'articulent autour des situations problématiques vécues par les personnes analphabètes. Ces dernières analysent ensemble une réalité afin d'entreprendre collectivement et individuellement des actions qui la transformeront.

## PRESENTATION DU PROJET

Ce cinquième volet présente une démarche d'alphabétisation-conscientisation développant un thème spécifique d'analyse, soit le démantèlement des programmes sociaux. Il ne s'adresse pas seulement aux animatrices et aux animateurs en alphabétisation; il peut constituer un outil intéressant pour l'ensemble des personnes qui travaillent en éducation populaire autonome.

Dans un contexte d'appauvrissement toujours plus grand où les préoccupations des politiciens et des politiciennes sont axées sur les exigences économiques du système mondial au détriment des acquis sociaux des générations précédentes, il n'est pas étonnant que l'équipe de travail de COMSEP ait choisi d'aborder le thème de la détérioration des programmes sociaux, puisqu'il touche directement la majorité des personnes qui fréquentent nos organisations.

En effet, on assiste à une multiplication des contrôles pour les personnes assistées sociales, à des nouvelles restrictions pour les prestataires de l'assurance-chômage, à une diminution de l'accessibilité aux services publics et aux soins de santé et même à la mise en péril de l'universalité de ces services. De plus, les nouvelles taxes, telles la TPS et la TVQ, pénalisent davantage les personnes à moyen et à faible revenu.

Cependant, pour bien comprendre l'impact de toutes ces mesures restrictives, il fallait remonter dans l'histoire et prendre conscience des gains acquis au fil des ans.

Ce document brosse un tableau de l'histoire du Québec depuis les années 30, puis décrit l'évolution de l'éducation, de la santé, des services publics et de la fiscalité pendant la même période.

## AVANT-PROPOS

Actuellement au Québec, le gouvernement essaie, par tous les moyens, de réduire considérablement les programmes sociaux et les services publics. Comme vous le constaterez dans ce document, c'est au prix de dures luttes et de nombreuses pressions de différents groupes que ces programmes et ces services ont été mis sur pied, surtout à partir des années 60.

C'était l'époque de la Révolution tranquille et de l'Etat-providence. On assiste alors à une modernisation des services sociaux, à une plus grande accessibilité aux services de santé et à une meilleure protection des citoyennes et des citoyens en cas de perte de leur revenu. La population en général bénéficie gratuitement de services nombreux et diversifiés.

La dernière décennie marque des choix politiques qui nous font perdre peu à peu tous ces acquis de la Révolution tranquille pour nous ramener dans des orientations et des conditions de vie qui nous rappellent cette époque communément appelée "la période de la grande noirceur" du temps de Duplessis.

En matière de développement économique, le gouvernement du Québec n'a pas toujours fait les bons choix. Il a décidé de réduire les dépenses de l'État, de s'ouvrir aux investissements étrangers, de négocier un traité de libre-échange avec les États-Unis et de prioriser la lutte à l'inflation par le biais de taux d'intérêt très élevés. Ces politiques ont eu

pour effet, entre autres, de ralentir l'activité économique, d'augmenter le taux de chômage et d'accroître la dette publique.

Cette augmentation de la dette qu'on nous sert pour justifier des choix de coupures pas toujours judicieuses nous fait parfois oublier les dépenses extravagantes effectuées dans différents ministères et par l'Etat en général.

De plus, les taxes - la TPS et la TVQ - ont aussi contribué à ralentir l'activité économique en diminuant la capacité de consommation de la majorité des ménages. Le pouvoir d'achat des citoyennes et des citoyens a baissé, les salaires ont chuté et le taux d'endettement des ménages a augmenté.

De façon plus générale, la hausse des frais de scolarité, la "désassurance" des soins dentaires et des examens de la vue ainsi que le ticket modérateur s'appliquant aux médicaments des personnes âgées réduisent l'accessibilité aux services publics, particulièrement pour les personnes les plus démunies.

Mais pire encore, la pauvreté s'est accrue et touche les femmes de façon plus marquée (allocations, soins de santé, emplois à temps partiel, etc.). Selon un document de la CSN\*, en décembre 1993, au Québec, 456 000 ménages vivaient de l'aide sociale et 400 000 travailleuses et travailleurs recevaient des prestations d'assurance-chômage. Si on y ajoute les personnes qui triment pour un salaire en deçà du seuil de pauvreté, c'est bien au-delà d'un million de Québécoises et de Québécois qui subissent aujourd'hui les effets pervers d'une crise économique qui se prolonge.

\* En campagne pour les services publics et l'emploi/CSN, janvier 1994, p.5

Il serait temps que le gouvernement mette un frein à ce démantèlement de nos acquis, qu'il choisisse d'orienter ses stratégies vers la réduction du décrochage scolaire, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté. Il serait temps qu'il soit porteur d'un projet social progressiste qui motive les gens à bâtir un Québec plus juste et plus respectueux de la qualité de vie de toutes les personnes.

Nous souhaitons que cette démarche contribue à sensibiliser les personnes participant à nos ateliers aux pertes énormes subies dans les programmes sociaux depuis les années 80 puis, qu'elle les incite à continuer de lutter dans l'espoir qu'un jour les gouvernements feront le choix d'une société plus juste.

Sylvie Tardif pour  
l'Envol Alpha de COMSEP

## DÉMARCHE D'ALPHABÉTISATION-CONSCIENTISATION

### OBJECTIF GÉNÉRAL:

Dresser un portrait complet de l'état de la situation des différents programmes sociaux afin que les participants et les participantes se sentent concernés en tant que citoyens et citoyennes dans un véritable combat pour bloquer "l'opération démantèlement de l'État".

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

Faire état, à travers l'histoire du Québec, des acquis dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services publics et de la fiscalité.

Prendre conscience des atteintes, des pertes et des enjeux qui menacent chacun de ces programmes.

## DÉMARCHE DES ANIMATRICES

Depuis un bout de temps, l'équipe de travail de COMSEP voulait traiter de la détérioration des programmes sociaux.

Une invitation du conseil central de la CSN de Trois-Rivières a servi d'élément déclencheur. En effet, la CSN lançait, en janvier 1994, un mouvement intitulé "En campagne pour les services publics et l'emploi" qui vise une réorganisation satisfaisante des services en fonction des besoins de la population et à une réorganisation du travail dans les services publics.

Deux personnes de l'équipe ont assisté à cette rencontre et sont revenues les bras chargés de documentation (voir bibliographie et annexe 4). L'équipe s'est mise à la lecture de ces documents.

Comme nos démarches de conscientisation sont échelonnées sur quatre ateliers - à la demande des personnes participant aux ateliers - l'équipe a décidé de diviser la matière en trois grands thèmes, soit éducation, santé et services sociaux et finalement, fiscalité. Le quatrième atelier, animé par une personne-ressource de l'extérieur, a servi de synthèse à la démarche.

Pour comprendre les atteintes aux programmes sociaux, il faut d'abord être conscient des acquis. C'est pourquoi l'équipe a décidé de faire un bref historique des différents programmes sociaux depuis les années 30.

Pour replacer ces faits dans un contexte plus large, l'équipe est allée puiser des éléments dans un livre d'histoire: L'histoire du Québec contemporain (voir bibliographie).

Dans le cadre de l'atelier-conférence, monsieur Guy Rousseau, président local de la CSN, est venu faire la synthèse de la démarche en présentant ses points de vue sur la question des programmes sociaux.

Les nombreuses lectures ont donc été au coeur de cette démarche, très enrichissante pour les animatrices. Les animatrices ont en effet compris que tous les aspects de la société d'aujourd'hui (l'économie, le monde du travail, l'action politique, la culture, etc.) sont l'aboutissement d'une évolution marquée par les grands phénomènes d'hier. Elles ont aussi pris conscience que c'est depuis les années 80 qu'on assiste à une détérioration progressive des programmes sociaux.

### Lapédagogie:

Cette démarche a permis aux participants et aux participantes de s'imprégner d'histoire. Ce "bain" était nécessaire pour pouvoir prendre conscience des atteintes portées aux différents programmes sociaux et les comprendre.

L'histoire du Québec a été découpée en trois tranches (1930-1945; 1945-1960; 1960 à nos jours) correspondant aux grands courants, soit la Crise et la Deuxième Guerre mondiale, l'après-guerre et la prospérité économique et finalement, l'État-providence et le démantèlement des programmes sociaux.

Pour ne pas surcharger la mémoire des participants et des participantes, on n'a retenu que les grandes lignes de chaque période en ayant soin de rendre la matière toujours très accessible, par exemple en écrivant un seul fait par carton et en utilisant des cartons de couleurs différentes à chaque période, ce qui apportait un élément visuel stimulant l'apprentissage.

La démarche portait sur l'éducation, la santé, les services publics et la fiscalité. Les faits importants dans chacun de ces domaines ont été écrits sur des grandes feuilles (tablette de conférence) suffisamment gros pour que les participants et les participantes puissent les lire. Ils et elles ont ainsi pu exercer leurs habiletés en lecture et ce, devant le groupe.

Dans l'atelier 2, le texte traitant de l'universalité et de l'accessibilité des soins et des services de santé a permis non seulement d'assimiler la matière vue oralement en atelier, mais aussi d'améliorer les compétences en lecture, en écriture et en compréhension de texte.

L'atelier 3 comportait trois jeux. D'abord des questions VRAI ou FAUX sur l'éducation et la santé ont permis de revoir le contenu des ateliers 1 et 2. Le deuxième jeu consistait à associer des faits historiques à la période dans laquelle ils avaient eu lieu et le troisième, à indiquer le secteur (santé, services sociaux, fiscalité, éducation) auquel l'énoncé appartenait et la nature de l'énoncé (acquis, atteinte, danger).

Ces jeux ont permis d'exercer une fois de plus la lecture, la compréhension de texte et ont mis à l'épreuve la mémoire et le jugement. De plus, l'atmosphère détendue qu'ils ont créée a facilité énormément l'apprentissage.

Tout au long des ateliers, les nombreuses discussions suscitées par certains faits d'histoire ont permis aux participants et aux participantes de s'exprimer oralement. L'atelier-conférence a aussi représenté un lieu privilégié pour l'expression orale.

De plus, toute la démarche a permis d'enrichir considérablement le vocabulaire: on n'a qu'à penser à des mots comme urbanisation, État-providence, à des locutions comme "baby boom", exode rural, Révolution tranquille ou à des expressions comme "payer rubis sur l'ongle" ou "en prendre pour son rhume"!

Bref, les participants et les participantes ont eu la chance de suivre un cours d'histoire du Québec en accéléré tout en améliorant plusieurs éléments du français écrit

## La planification des ateliers:

Les objectifs de la démarche étaient, d'une part, de faire état des acquis dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services publics et de la fiscalité depuis les années 30 et, d'autre part, de faire prendre conscience des atteintes, des pertes et des enjeux qui menacent chacun de ces programmes.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons divisé l'histoire du Québec en trois périodes, soit

- 1930-1945
- 1945-1960
- 1960 à nos jours.

Chacun des ateliers se déroulait en trois étapes:

1. contexte général pour chaque tranche d'histoire
2. contexte spécifique au secteur traité pour chaque tranche d'histoire.
3. atteintes spécifiques au secteur traité.

Nous avons réparti la matière à traiter en trois ateliers de trois heures de la façon suivante:

Atelier 1: Education

Atelier 2: Santé et Services sociaux

Atelier 3: Fiscalité

et nous avons conclu avec un atelier-conférence de trois heures pendant lequel monsieur Guy Rousseau a exposé son point de vue sur le démantèlement des programmes sociaux.

Atelier 4: Atelier-conférence

# **ATELIERS**

## ATELIER 1 (3 heures) L'ÉDUCATION

Objectifs: Faire état, à travers l'histoire du Québec, des acquis dans le domaine de l'éducation.

Prendre conscience des atteintes, des pertes et des enjeux qui menacent le système d'éducation au Québec.

Moyens: Petits cartons sur lesquels sont écrits les faits marquants de l'histoire du Québec de 1930 à nos jours.

Grandes feuilles (tablette de conférence) regroupant les faits spécifiques à l'éducation depuis les années 30.

Grandes feuilles regroupant les atteintes portées dans le domaine de l'éducation.

### Marche à suivre:

- 1) L'animatrice commence avec la période 1930 - 1945. Elle lit les faits marquants de cette période (contexte général) qui sont écrits sur des petits cartons qu'elle colle au mur ou au tableau. Elle présente ensuite les grandes lignes du secteur de l'éducation au Québec pendant la période 1930 - 1945. Voir p. 23 et 24.

Général	Education
---------	-----------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés ( annexe 1-a).

2) Elle refait le même exercice avec la période 1945 - 1960, soit les 2 étapes:

- 1 - contexte général
- 2 - contexte de l'éducation

Voir p. 25 et 26.

Général	Education
---------	-----------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés (annexe 1-b).

3) Elle termine avec la période qui va de 1960 à nos jours;

- 1 - contexte général
- 2 - contexte de l'éducation

Voir p. 27 - 28.

Général	Education
---------	-----------

Des textes explicatifs destinés pour les animatrices accompagnent ces énoncés (annexe 1-c).

4) Une fois la leçon d'histoire terminée, on prend connaissance des nombreuses atteintes portées au système d'éducation depuis une dizaine d'années.

Les différentes atteintes sont aussi écrites sur des grandes feuilles (tablette de conférence). Voir p. 29-30-31.



**1930 - 1945**

## ÉDUCATION

Grandes lignes du système d'éducation de cette période:  
(à inscrire sur des grandes feuilles)

1. 1930: faible taux de scolarisation
2. 2 réseaux: catholique  
protestant
3. 1937: mise sur pied d'écoles ménagères
4. 1939: hausse du taux de scolarisation
5. Au lendemain de la guerre, dans les écoles catholiques:  
46% des jeunes se rendent jusqu'en 7e année  
25% des jeunes se rendent jusqu'en 8e année  
17% des jeunes se rendent jusqu'en 9e année  
2% des jeunes se rendent jusqu'en 12e année
6. Au lendemain de la guerre, dans les écoles protestantes:  
80% des jeunes se rendent jusqu'en 8e année  
34% des jeunes se rendent jusqu'en 11e année  
7% des jeunes se rendent jusqu'en 12e année

Voir texte explicatif, annexe 1-a

**1945 - 1960**

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Faits marquants de cette période:  
(à inscrire sur petits cartons:)

1. Après-guerre
2. Prospérité économique
3. Urbanisation
4. Expansion des multinationales américaines
5. Croissance démographique
6. Oppression des femmes
7. Expansion des syndicats
8. Augmentation de la population + augmentation du niveau de vie  
= augmentation de la demande de services sociaux, sanitaires et éducatifs.
9. Duplessis + clergé = climat social et culturel étouffant

Voir texte explicatif, annexe 1-b

1945 - 1960

## ÉDUCATION

Grandes lignes du système d'éducation de cette période:  
(à inscrire sur des grandes feuilles)

1. Investissement dans la scolarisation
2. Expansion de la clientèle scolaire
3. 1956: réforme dans l'enseignement secondaire
4. 1940-1961: ouverture de 40 écoles de métiers
5. 1940-1965: création de 135 collèges classiques
6. Conditions de travail déplorables pour les enseignants
7. Système d'éducation sous Duplessis : fragmenté, sous-financé
8. 1958: 63% terminent leur 7<sup>e</sup> année  
(catholiques) 30% terminent leur 9<sup>e</sup> année  
13% terminent leur 1<sup>le</sup> année  
  
(protestants) 36% atteignent la 1<sup>le</sup> année
9. 1954: 6 universités au Québec  
(3 anglophones, 3 francophones)

Voir texte explicatif, annexe 1-b

## 1960 à nos jours

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Faits marquants de cette période:  
(à inscrire sur petits cartons)

1. Stagnation économique
2. Révolution tranquille
3. Grandes réalisations
4. Montée du nationalisme
5. Le Québec en régression
6. Année internationale de la femme
7. Crise économique

Voir texte explicatif, annexe 1-c

## 1960 à nos jours

### ÉDUCATION

Grandes lignes du système d'éducation de cette période  
(à inscrire sur des grandes feuilles)

1. 1960 66% des jeunes de 17 ans et 82% des jeunes de 18 ans ne vont plus à l'école.
2. 1961 à 1966: L'éducation devient priorité d'État.
3. 1971: Réflexion sur l'éducation populaire autonome par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA).
4. 1974: Création du MEPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec).
5. 1986: 200 groupes populaires sont accrédités par le ministère de l'Éducation du Québec
6. 1986: 65% des jeunes de 17 ans et 56% des jeunes de 18 ans fréquentent l'école
7. 1988 La commission Rochon reconnaît l'action communautaire.
8. 1991: 62% des jeunes obtiennent leur DES

Voir texte explicatif, annexe 1-c

## LES ATTEINTES

(à inscrire sur des grandes feuilles)

Pour avoir accès au marché du travail, il faut être de plus en plus scolarisé(e) de façon formelle.

Pour tous les emplois créés depuis 1986 et qui le seront d'ici l'an 2000, 64,3% exigeront des études collégiales ou universitaires.

Près de 40% des adultes québécois ont de sérieuses difficultés de lecture.

Le décrochage scolaire touche près de 40% des jeunes du secondaire.

Le gouvernement québécois s'apprête à nouveau à couper dans le personnel de l'éducation.

On ne reconnaît pas le personnel de soutien comme faisant partie du processus éducatif (psychoéducateurs, etc.).

Au collégial, on ne consulte presque plus le personnel enseignant. Pourtant l'amélioration ne peut se faire sans lui.

On réduit l'éducation aux besoins des entreprises alors qu'elle doit aussi répondre aux besoins des personnes.

## LES ATTEINTES (SUITE)

Les restrictions budgétaires rendent difficiles le support et l'encadrement nécessaires pour contrer les échecs et les abandons.

Dans les années 70, les dépenses pour l'éducation représentaient environ 29% des dépenses totales du gouvernement; à partir de 1980, c'est tombé à 25%.

L'accessibilité à l'éducation des adultes ne correspond pas aux attentes et aux besoins; le nombre de places disponibles est inférieur à la demande.

Au collégial, on a diminué le financement en provenance des programmes gouvernementaux de main-d'oeuvre avec comme conséquence d'augmenter les frais de scolarité exigés à l'éducation des adultes.

On ne reconnaît pas les acquis extra-scolaires des personnes réalisés au travail ou dans des expériences de vie.

## LES ATTEINTES (SUITE)

Dans les universités, le gouvernement hausse les frais de scolarité et diminue le financement accordé.

Le gouvernement administre ses dépenses en éducation comme des "dépenses d'épicerie". Il faudrait voir les dépenses en éducation comme un investissement à moyen et à long terme.

Des coupures sont effectuées dans les maigres ressources accordées aux groupes d'éducation populaire qui jouent un grand rôle dans la formation des adultes.

### Commentaires:

- a) Cet atelier est assez théorique parce qu'il faut plonger dans l'histoire et situer tous les éléments dans leur contexte.
- b) Même si cet atelier a été un peu ardu, en raison de la quantité de matière à assimiler, il était absolument nécessaire pour comprendre l'ensemble du sujet
- c) Les participantes et les participants réagissaient à certains faits d'histoire que les animatrices plus jeunes ne connaissaient même pas, ce qui a permis un échange très enrichissant.
- d) Le contexte général de chacune des périodes sera utilisé pour les ateliers 2 et 3.

## ATELIER 2 (3 heures) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectifs: Faire état, à travers l'histoire du Québec, des acquis dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Prendre conscience des atteintes, des pertes et des enjeux qui menacent le domaine de la santé et des services sociaux au Québec.

Moyens: Petits cartons sur lesquels sont écrits les faits marquants de l'histoire du Québec de 1930 à nos jours (les mêmes que ceux utilisés à l'atelier 1).

Grandes feuilles (tablette de conférence) regroupant les faits spécifiques à la santé et aux services sociaux depuis les années 30.

Grandes feuilles regroupant les atteintes portées dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Compréhension de texte.

### Marche à suivre:

- 1) L'animatrice fait un bref retour sur le contexte général de la période 1930 - 1945. Elle pose des questions pour mettre à l'épreuve la mémoire des participantes et des participants. Elle présente ensuite les grandes lignes du secteur de la santé et des services sociaux pendant cette période. Ces faits marquants sont écrits sur des grandes feuilles (tablette de conférence). Voir p. 23 et 37.

Général	Santé-Services sociaux
---------	------------------------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés (annexe 2-a).

- 2) Elle refait le même exercice pour la période 1945 - 1960, soit les 2 étapes suivantes: 1 - contexte général  
2 - contexte de la santé et des services sociaux.

Voir p. 25 et 38.

Général	Santé-Services sociaux
---------	------------------------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés (annexes 1-b et 2-b).

- 3) Elle termine avec la période qui va de 1960 à nos jours:  
1 - contexte général  
2 - contexte de la santé et des services sociaux.

Voir p. 27 et 39.

Général	Santé-Services sociaux
---------	------------------------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés (annexes 1-c et 2-c).

- 4) Une fois la leçon d'histoire terminée, on prend connaissance des nombreuses atteintes portées dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Les différentes atteintes sont écrites sur des grandes feuilles (tablette de conférence). Voir p. 40.

Général	Santé-Services sociaux	Atteintes
---------	------------------------	-----------

Avec le niveau débutant, c'est l'animatrice qui lit les énoncés; par contre, avec les niveaux intermédiaire et avancé, ce sont les participants et les participantes qui les lisent.

- 5) Dans le but de faire participer tout le monde et d'exercer les habiletés en lecture et en écriture, l'animatrice distribue un texte et un questionnaire sur l'universalité et l'accessibilité des soins et des services de santé (voir textes, questionnaires et corrigés, niveaux débutant, intermédiaire et avancé, annexe 2-d).

1930 - 1945

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Grandes lignes du secteur santé et services sociaux:  
(à inscrire sur des grandes feuilles)

1. Les organismes de charité viennent en aide aux pauvres "méritants".
2. 1930-1932: Projets de travaux publics.
3. 1932-1936: Secours directs.
4. 1932: Camps de travail confiés à l'armée.
5. 1936: Le Québec adhère au programme fédéral de pensions pour les personnes âgées de 70 ans et plus
6. 1936: Création de la Société Saint-Vincent-de-Paul.
7. 1937: Pensions aux aveugles et aux mères nécessiteuses.
8. 1940: Loi de l'assurance-chômage.
9. 1945: Application du programme fédéral des allocations familiales.

Voir texte explicatif, annexe 2-a

1945 - 1960

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Grandes lignes du secteur santé et services sociaux:  
(à inscrire sur des grandes feuilles)

1. Progrès dans le domaine de la santé.
2. Assurance-chômage.
3. Pension de vieillesse.
4. Assistance publique: depuis 1940, les subventions sont graduellement étendues à des organismes oeuvrant auprès des indigents à domicile, (avant: les indigents dans les institutions).
5. 1955: programme d'allocations aux invalides
6. 1956: programme d'assistance-chômage
7. 1959: les sommes allouées aux programmes sociaux, dont les allocations familiales sont la principale composante, représentent 9,2% des revenus des familles salariées canadiennes-françaises.

Voir texte explicatif, annexe 2-b

## 1960 à nos jours

### SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Grandes lignes du secteur santé et services sociaux:  
(points à inscrire sur grandes feuilles)

1. 1960-1966: Bouleversement majeur dans le domaine de la santé et des services sociaux.
  2. Les soins de santé deviennent une responsabilité publique.
  3. 1965: Création du Régime des rentes.
  4. 1966-1970: On réduit graduellement l'âge admissible de 70 à 65 ans pour les pensions de vieillesse.
  5. 1969: Loi d'aide sociale adoptée à Québec.
  6. 1971: Réforme de l'assurance-chômage.
  7. 1972: Création de l'aide juridique et de la cour des petites créances.
  8. 1972: Création de la Régie des loyers (protection contre les hausses abusives de loyer).
  9. 1973: Refonte de la loi concernant les allocations familiales: on triple les montants et on les indexe au coût de la vie.
  10. 1961-1976: Au Canada, les dépenses totales de la sécurité sociale, incluant les soins de santé, passe de 3 milliards à presque 25 milliards de dollars (une augmentation de plus de 700%).
- 1983-1984: Au Québec, 39% du budget est consacré au secteur des services sociaux.

Voir texte explicatif, annexe 2-c

## LES ATTEINTES

(à écrire sur des grandes feuilles)

- 1982: Réduction de l'accessibilité aux soins de physiothérapie
- Fin de la gratuité des soins dentaires aux enfants de 13 ans et plus
- 1992: Ticket modérateur de 2 \$ pour les médicaments destinés aux personnes âgées
- Fin de l'assurance pour les soins dentaires aux enfants de 10 ans et plus
  - Fin de l'assurance pour l'examen de la vue pour les personnes de 18 à 40 ans
- 1993: Fin de l'assurance pour l'examen de la vue pour les personnes de 40 à 65 ans.
- Décalage croissant des services:
- en santé mentale
  - aux personnes handicapées
  - aux personnes âgées en perte d'autonomie
  - d'analyse de laboratoire
  - de physiothérapie
  - psychosociaux
  - en toxicomanie
  - à domicile
- Abolition de la gratuité des médicaments fournis par les hôpitaux aux malades chroniques (malades mentaux - cancéreux - diabétiques)

## ATELIER 3 (3 heures) FISCALITÉ

Objectifs: Faire état, à travers l'histoire du Québec, des acquis dans le domaine de la fiscalité.

Prendre conscience des atteintes, des pertes et des enjeux qui menacent la fiscalité au Québec.

Moyens: Petits cartons sur lesquels sont écrits les faits marquants de l'histoire du Québec de 1930 à nos jours (les mêmes que ceux utilisés aux ateliers 1 et 2).

Grandes feuilles (tablette de conférence) regroupant les faits spécifiques à la fiscalité depuis les années 45.

Grandes feuilles regroupant les atteintes portées dans le domaine de la fiscalité.

Exercices de révision.

### Marche à suivre:

- 1) L'animatrice commence avec la période 1945 - 1960, vu l'absence de faits marquants concernant la fiscalité dans la période 1930 -1945 dans la documentation que nous avons consultée. Elle reprend les cartons décrivant le contexte général de cette période .

Elle présente ensuite les grandes lignes du domaine de la fiscalité pendant cette période. Ces faits marquants sont écrits sur des grandes feuilles (tablette de conférence). Voir p. 25 et 46.

Général	Fiscalité
---------	-----------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés ( annexes 1-b et 3-a).

- 2) Elle refait le même exercice pour la période qui va de 1960 à nos jours, soit les 2 étapes suivantes: 1 - contexte général  
2 - contexte de la fiscalité

Voir p. 27 et 47.

Général	Fiscalité
---------	-----------

Des textes explicatifs destinés aux animatrices accompagnent ces énoncés ( annexes 1-c et 3-b).

- 3) Une fois la leçon d'histoire terminée, on prend connaissance des nombreuses atteintes portées dans le domaine de la fiscalité. Les différentes atteintes sont écrites sur des grandes feuilles (tablette de conférence). Voir p. 48 et 49.

Général	Fiscalité	Atteintes
---------	-----------	-----------

Avec le niveau débutant, c'est l'animatrice qui lit les énoncés; par contre, avec les niveaux intermédiaire et avancé, ce sont les participants et les participantes qui les lisent.

- 4) Pour résumer la matière vue dans les ateliers 1 et 2, l'animatrice pose des questions VRAI ou FAUX sur l'éducation et la santé (5 questions dans chaque domaine).

Ces questions (annexe 3-c) sont extraites d'un document intitulé "En campagne pour les services publics et l'emploi" publié par la CSN en janvier 1994 (voir bibliographie).

Avec le niveau débutant, l'animatrice lit la question avec les personnes participant à l'atelier. Elle laisse quelques minutes à chacune pour répondre, puis corrige avec elles.

- 5) Pour permettre de mieux assimiler l'ensemble de la matière vue dans les 3 ateliers, l'animatrice propose un exercice de révision. Il s'agit d'associer des faits historiques à la période dans laquelle ils ont eu lieu.

Chaque période est désignée par un chiffre:

1930 - 1945 = 1

1945 - 1960 = 2

1960 à nos jours = 3

Chaque personne lit un énoncé puis écrit à la fin le numéro associé à la période correspondante.

Exemple: Droit de vote des femmes au Québec. Réponse: 1

c'est-à-dire que le droit de vote des femmes au Québec a été obtenu dans la période 1930 -1945, plus précisément en 1940.

Cet exercice se fait individuellement pour les niveaux intermédiaire et avancé. Les personnes débutantes se font aider par l'animatrice pour lire les phrases et y répondre (voir exercice et corrigé, annexe 3-d).

6) L'animatrice propose un autre exercice de révision. Cette fois, chaque secteur est associé à un chiffre:

SANTÉ = 1

SERVICES SOCIAUX = 2

FISCALITÉ = 3

ÉDUCATION = 4

et la nature de l'énoncé est associée à une lettre:

ACQUIS = A

ATTEINTE = B

DANGER = C

Pour chacun des énoncés, les participants et les participantes doivent indiquer par un chiffre le secteur auquel l'énoncé appartient et par une lettre, la nature de l'énoncé.

Exemple: La Régie des loyers protège contre les hausses abusives de loyer. Réponse: 2A

c'est-à-dire que l'énoncé se rapporte au secteur des services sociaux et qu'il représente un acquis dans ce secteur.

Cet exercice se fait individuellement pour les niveaux intermédiaire et avancé. Les personnes débutantes se font aider par l'animatrice pour lire les phrases et y répondre (voir exercice et corrigé, annexe 3-d).

1945 - 1960

## FISCALITE

Grandes lignes de la fiscalité:

(à écrire sur des grandes feuilles)

1. Réinsertion des militaires dans la vie civile
2. Relance de la consommation
3. Duplessis s'oppose à la politique de plein emploi
4. 1946: Mise sur pied de la Société centrale d'hypothèques et de logements
5. 1947: Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT)
6. 1951 Chantier de la voie maritime du Saint-Laurent
7. 1945-1960: Duplessis a comme priorité de réduire la dette

Voir texte explicatif, annexe 3-a

## 1960 à nos jours

### FISCALITE

Grandes lignes de la fiscalité:

(à écrire sur des grandes feuilles)

1. 1960 - 1966: prospérité économique.
2. 1973: le choc pétrolier secoue l'économie mondiale:  
crise dans le domaine de l'énergie.
3. Fin des années 1970: inflation. Le dollar baisse en valeur.
4. La croissance économique du Québec dépend de l'investissement de l'Etat dans de grands projets, comme par exemple, les Jeux Olympiques de 1976.
5. La fiscalité: moyen de corriger certaines inégalités.
6. Le coût de la gestion des programmes sociaux est élevé.
7. 1981 - 1982 - 1983: récession.

Voir texte explicatif, annexe 3-b

## LES ATTEINTES

(à écrire sur des grandes feuilles)

Problème majeur en 1994: la dette publique

Devant une diminution des entrées fiscales, Ottawa et Québec veulent couper encore plus dans les services publics et les programmes sociaux

Les réformes fiscales (fédérale et provinciale):

ont transféré le fardeau fiscal des entreprises vers les particuliers (1987: 97,000 entreprises ont été exemptées malgré des profits de 27 milliards)

ont favorisé les contribuables à haut revenu au détriment des autres contribuables (diminution du taux d'imposition, exemption des premiers 100,000\$ des gains en capital)

ont pénalisé les ménages qui ont des revenus faibles ou moyens par l'imposition de nouvelles taxes à la consommation (TPS, TVQ)

Le sous-emploi accentue la crise des finances publiques: plus de 20% de la main-d'oeuvre (chômage + aide sociale) ne contribue plus ou peu aux revenus de l'Etat

Le financement des programmes sociaux et de la dette repose donc sur un plus petit nombre de personnes: celles qui travaillent et qui paient de plus en plus d'impôt.

Coupages dans les transferts aux provinces:

1980: 29% des revenus

1993: 18% des revenus

## **LES ATTEINTES (suite)**

Désengagement de l'Etat en faveur du secteur privé = échec

Durant les années 80: les entreprises ont réduit les coûts de leur main-d'oeuvre (mise à pied, baisses de salaires)

Le traité de libre-échange a fait perdre des dizaines de milliers d'emplois au Québec

Le pouvoir d'achat des gens a baissé (diminution des salaires de plus de 3% au cours des 10 dernières années, augmentation du taux d'endettement des ménages)

La pauvreté s'est accrue et touche de plus en plus des personnes sur le marché du travail: celles qui travaillent au salaire minimum ou qui ont des emplois précaires

Le lien de confiance entre la population et l'Etat est rompu, d'où résistance de l'ensemble des contribuables à l'effort fiscal (travail au noir, contrebande)

---

#### ATELIER 4: Atelier-conférence (3 heures)

La personne invitée pour cet atelier était monsieur Guy Rousseau, président local de la CSN (Confédération des Syndicats Nationaux).

Monsieur Rousseau nous a d'abord fait réfléchir sur les raisons qui ont motivé la création des programmes sociaux en posant la question suivante à l'auditoire: "Pourquoi, selon vous, a-t-on mis en place des programmes sociaux?" Les réponses sont venues rapidement de la salle: "Pour répondre aux besoins des gens, pour améliorer leurs conditions de vie". Monsieur Rousseau était ravi des réponses et a trouvé l'auditoire très brillant, car, a-t-il dit, c'est exactement dans ce but que les gouvernements ont créé les programmes sociaux. D'ailleurs, il a fait remarquer l'importance de ne jamais oublier ce point fondamental.

Il a ensuite parlé de l'assurance-chômage. Le gouvernement, a-t-il dit, ne fait pas de cadeau en donnant des prestations d'assurance-chômage; ces prestations, selon monsieur Rousseau, contribuent à faire rouler l'économie, ce qui est tout à l'avantage du gouvernement. Il ne faudrait donc pas ressentir de culpabilité face à l'assurance-chômage.

Selon monsieur Rousseau, la seule façon acceptable de récupérer de l'argent, c'est par le biais de l'impôt et non en augmentant les taxes ou en coupant dans les programmes sociaux. En effet, l'impôt est calculé en fonction du revenu contrairement aux taxes qui elles, sont uniformes pour tout le monde; cette situation constitue donc une injustice pour les

personnes les plus démunies. Les gouvernements devraient plutôt utiliser la fiscalité comme un moyen pour corriger certaines inégalités.

Dans le domaine de la santé, monsieur Rousseau croit que les gouvernements auraient intérêt à garder la population en santé pour réduire les dépenses dans ce secteur. Il a cité en exemple la Suède qui fait de la santé sa priorité et qui, par conséquent, investit beaucoup dans la prévention.

Dans le domaine de l'économie, il a parlé du Japon où on forme des ingénieurs qui vont aux États-Unis étudier les besoins du marché pour ensuite revenir au pays fabriquer les produits demandés. Selon M. Rousseau, le Japon prend ainsi les moyens nécessaires pour entretenir son économie.

L'auditoire était très attentif aux propos de monsieur Rousseau d'autant plus qu'il reconnaissait des parties de son discours vues en atelier, par exemple le coût des soins de santé aux États-Unis comparé à celui du Québec; certaines personnes ont même donné les chiffres exacts!

Son langage simple et les nombreux exemples qu'il a donnés pour éclairer certains énoncés ont contribué à rendre son exposé très accessible à tous et à toutes.

Monsieur Rousseau a terminé l'atelier en répondant aux nombreuses questions suscitées par son exposé.

## ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE

D'une part, la démarche a permis aux animatrices de se former elles-mêmes. Avant d'être en mesure de vulgariser la matière et de créer les outils d'animation appropriés, elles ont dû approfondir certains éléments de l'histoire du Québec. Devant la multitude de faits historiques, elles ont épuré la matière au maximum de façon à ne pas surcharger la mémoire des gens.

D'autre part, cette leçon d'histoire a permis aux participants et aux participantes de se remémorer des souvenirs, d'apprendre des choses et de situer les pertes qui les touchent directement dans les programmes sociaux, par exemple .... dans un ensemble beaucoup plus large: le système des politiques sociales au Québec depuis les années 30. Les gens ont davantage pris conscience de l'ampleur des atteintes subies parce qu'ils étaient au courant des efforts que les groupes de pression avaient déployés pour obtenir tous ces gains dans les programmes sociaux.

Par cet apprentissage, les participants et les participantes ont développé une conscience sociale collective qui leur permettra d'avoir une base commune à leurs revendications et pour les luttes à venir.

Le premier atelier a été quelque peu ardu en terme de contenu à assimiler pour les participants et les participantes. Par contre, les discussions y allaient de bon train. Les personnes participantes étaient fières de leurs connaissances en terme d'histoire. Elles ont beaucoup de vécu.

Les deux derniers ateliers comportaient plus d'exercices favorisant la lecture, la compréhension et l'écriture. Les participants et les participantes ont beaucoup aimé la diversité. Ils-elles sont toujours étonnés-étonnées de prendre conscience de leurs progrès en lecture, en compréhension et en écriture; nous aussi d'ailleurs.

L'atelier-conférence, animé par un représentant de la CSN, a permis de créer un rapprochement avec le milieu syndical. Cette rencontre a permis aux gens de prendre conscience que tous les milieux qui travaillent pour améliorer les conditions de vie des gens sont préoccupés par le démantèlement des programmes sociaux. Par la simplicité et l'entregent de l'animateur, les participants et les participantes étaient à l'aise de s'exprimer oralement, soit par des questions et/ou des commentaires.

## BIBLIOGRAPHIE

Publications de la CSN:

EN CAMPAGNE POUR LES SERVICES PUBLICS ET L'EMPLOI/ janvier  
1994, 33 p.

L'ÉDUCATION: UNE PRIORITÉ INCONTOURNABLE DE L'AN 2000/ janvier  
1994, 13 p.

NOTRE SYSTEME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX EST EN PÉRIL/  
janvier 1994, 18 p.

UNE BONNE FISCALITÉ, ÇA SE PEUT/ janvier 1994, 11 p .

LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, RICARD, Histoire du Québec contemporain.

Tome II: Le Québec depuis 1930, Les Éditions du Boréal, 1989.

## **ANNEXES**

PERIODE 1930-1945

CONTEXTE GÉNÉRAL

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. Cette crise économique dépasse les précédentes par son ampleur et sa gravité. Elle affecte l'économie mondiale et désorganise les échanges internationaux. Il faudra plusieurs années pour en venir à bout. Le Canada est l'un des pays les plus touchés et l'un de ceux qui auront le plus de difficulté à s'en sortir.

Par exemple, la crise perturbe sérieusement les industries liées à l'exploitation des richesses naturelles. Le phénomène est particulièrement visible dans l'industrie des pâtes et papiers.

De 1929 à 1933, la valeur de production passe de 129 à 56 millions de dollars et l'emploi de 15,890 à 9,850.

2. Le taux de chômage passe de 2,9% en 1929 à 25% en 1933.

Avec le quart de sa main-d'oeuvre active sans emploi, le Canada est aux prises avec des problèmes économiques et sociaux d'une grande ampleur.

Une dépression à l'échelle mondiale se poursuit jusqu'en 1932. Le Canada est particulièrement marqué. Ensuite s'effectue la reprise. Au Canada, celle-ci se fait à un rythme beaucoup plus lent qu'ailleurs. En 1937, l'économie mondiale retrouve à peu près son niveau de 1929.

3. Le gouvernement se retrouve tout à fait démuni devant l'ampleur de la crise. Les sans-emploi doivent se retourner vers les organismes de charité.
4. Les gouvernements en place sont contestés. Leur incapacité à régler les problèmes soulevés par la crise les mène à la défaite électorale.

Premiers ministres du Québec pendant cette période:

(Lib.) Taschereau 1920-36  
(U.N.) Duplessis 1936-39  
(Lib.) Godbout 1939-44  
(U.N.) Duplessis 1944-59

Premiers ministres du Canada pendant cette période:

(Lib.) Mackenzie King 1921-30  
(Cons.) Bennett 1930-35  
(Lib.) Mackenzie King 1935-48

(Godbout 1936 pendant une petite période)

5. La natalité est en baisse; les immigrants ne viennent plus; les familles rurales, habituées depuis longtemps à prendre le chemin de la ville, restent sur la terre qui peut au moins les nourrir. Les familles doivent modifier leur alimentation et utiliser au maximum leurs ressources en faisant "du neuf avec du vieux".

Les années 30 sont marquées par un regain de ferveur religieuse. Bien que ces années soient celles de la résignation, c'est aussi une période de contestations, de revendications à la fois idéologiques, sociales et politiques. La société est traversée par de forts courants d'anti-communisme, de xénophobie et même d'antisémitisme. C'est un contexte souvent teinté de violence.

7. La guerre de 39-45 est le plus important conflit militaire de l'histoire: elle a fait 50 millions de morts. Cependant, le Canada est relativement épargné; il y a eu des milliers de morts, mais le pays n'a pas subi de destructions massives ou de massacres de populations civiles, comme les Juifs (6 millions de morts).
8. L'enrôlement dans l'armée et les besoins de l'industrie de guerre assurent de l'emploi à tous les hommes valides et attirent un nombre considérable de femmes sur le marché du travail.
9. La guerre fournit aussi l'occasion d'une modernisation des structures économiques et sociales et des mentalités. La syndicalisation fait des pas de géant et entraîne une amélioration des conditions de travail. Les femmes sont appelées à jouer un rôle nouveau dans plusieurs sphères d'activités.

Période 1930-1945

## ÉDUCATION

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. À cette époque, les familles n'étaient pas obligées d'envoyer leurs enfants à l'école. C'est pourquoi la grande majorité des élèves catholiques, surtout ceux des milieux ruraux, ne parviennent pas à terminer le cours primaire (24% seulement le terminent). Les élèves quittent vers l'âge de 12 ans après la communion dite solennelle (la religion était très importante). La scolarité n'est donc pas une priorité familiale collective; les gens ne pensent et n'agissent qu'en fonction de leur survie.
2. Le réseau catholique est composé de familles françaises de religion catholique. Le réseau protestant est composé de familles riches anglaises de religion protestante.

Moins morcelé et mieux articulé, le réseau protestant comprend l'école élémentaire de sept années, le cours intermédiaire (8e et 9e années) et le "high school" pour garçons et filles qui va jusqu'en 12e année et donne accès à toutes les facultés universitaires. Les jeunes anglophones peuvent ainsi terminer leur premier cycle universitaire à peu près à l'âge où les francophones obtiennent leur diplôme de cours classique.

Le réseau est également divisé en institutions publiques et privées.

Les institutions publiques, fréquentées par la classe populaire, offrent les 7 années du cours primaire de base avec la possibilité de rajouter 2 années à la fin.

Les institutions privées, fréquentées par la classe riche, comprennent les collèges, les écoles normales, les écoles de métiers et les collèges classiques (8 ans d'études). Le cours classique donne accès à toutes les facultés de l'Université.

3. Ces écoles visent à former des jeunes filles pour qu'elles deviennent des bonnes reines du foyer, rôle qu'on leur réservait à l'époque. À partir de 1937, les écoles de métiers connaissent également un nouvel essor; la demande pour une main-d'oeuvre qualifiée augmente.
4. En 1939, 48% des jeunes terminent leur cours primaire comparativement à 24% en 1930.

Période 1945-1960

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. Nécessité de produire des biens destinés au marché international pour réparer les dommages causés par la guerre;

nécessité de produire pour le marché domestique des biens et services dont la population avait été réduite pendant la guerre en raison des différentes formes de rationnement.

De 1945 à 1956, le taux de croissance est très élevé:

dans le secteur de la construction (routes, barrages hydro-électriques, écoles, hôpitaux, églises, édifices publics, etc.);

dans l'industrie minière (exploitation du fer de la Côte Nord par l'Iron Ore à partir des années 1950);

dans le secteur de l'hydroélectricité (entrée en opération de la Centrale Bersimis I dans les années 1950);

cependant, les industries de pointe sont moins nombreuses et moins solides au Québec qu'en Ontario.

3. - La croissance économique de l'après-guerre s'accompagne d'une forte poussée de l'urbanisation: de 61% en 1941, le taux d'urbanisation passe à 67% en 1951 et à 74% en 1961;

la majorité des familles urbaines sont des familles prolétaires qui vivent dans les quartiers populaires;

l'urbanisation et la prolétarisation font apparaître des problèmes sociaux nouveaux: logement, santé, délinquance juvénile, alcoolisme (en raison de la perte de solidarité assurée avant par la famille élargie).

4. - Entrée massive au Canada des investissements américains: General Motors, Reynolds, Coca Cola, General Electric, etc.

la prospérité s'obtient au prix d'une intégration économique et culturelle accrue dans l'orbite des États-Unis.

5. La croissance démographique est due au "baby boom" et à la reprise de l'immigration.
6. Société patriarcale et sexiste:
  - inégalités dans le système juridique, accès difficile aux études supérieures, salaire inférieur pour les femmes.
7. 1940-1957: le nombre de personnes syndiquées quadruple au Canada.

lutttes syndicales: 1949: grève de l'amiante  
1957: grève des "métallos"

des intellectuels, des artistes, des syndicalistes et des hommes politiques contestent ouvertement le duplessisme. Ils dénoncent le climat idéologique étouffant, qualifié de "grande noirceur".

la grève de l'amiante (1949), condamné par Duplessis, prend valeur de symbole.

8. Les institutions sont mal ajustées pour répondre à la demande et le conservatisme de Duplessis retarde les réformes nécessaires.
9. Un courant réformiste réclame la modernisation des institutions et de l'État

Le nationalisme officiel défend l'autonomie du Québec face au fédéralisme centralisateur.

Apparition d'un nouveau nationalisme qui veut faire de l'État un instrument de développement au service des Canadiens français.

Cette contradiction éclate en 1960.

Période 1945-1960

## ÉDUCATION

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. La croissance démographique rapide et le retour de la prospérité encouragent cet investissement. Cependant, on assiste à une intense remise en question et à une tentative de renouvellement de l'appareil scolaire devenu désuet.
2. 1945: 728 755 élèves  
1960: 1 300 000 élèves.

Insuffisance des équipements

1946-1956 : construction de plus de 3 000 écoles.

Dépenses totales de l'État pour l'éducation:

1950: 46,7 millions

1960: 181,5 millions.

3. L'enseignement secondaire se divise en :  
cours scientifique  
cours commercial  
cours classique.
4. L'enseignement technique et professionnel prend de l'expansion.
5. Les collèges classiques occupent une position centrale dans le système d'enseignement. Ils ouvrent leurs portes aux enseignants laïcs.

Le nombre d'enseignants catholiques passe de 27 000 en 1950 à 45 000 en 1960; cette augmentation est insuffisante pour répondre à la demande (babyboom).

6. 1953: plus de 5 500 institutrices gagnent moins de 1 000\$/année (salaire moyen d'un employé de bureau: 1 600\$/année).

Corps enseignant du secteur public: très majoritairement féminin (80%).

Les religieux, majoritaires à la fin de la guerre, constituent seulement 31% des effectifs en 1960.

7. Le système d'éducation sous Duplessis est sous-développé, dépourvu de coordination, peu démocratique, élitiste et sexiste.

Le recrutement du personnel enseignant et la sous-scolarisation constituent les problèmes majeurs en éducation.

Duplessis refuse des subventions fédérales et ignore les recommandations des universités: les milieux universitaires deviennent des foyers d'opposition à l'Union nationale et se joignent aux autres groupes qui réclament des changements.

9. 15% des étudiants universitaires sont des femmes  
1960: 4,3% des 20-24 ans fréquente l'université  
Anglophones: 11%, Francophones: 2,9%.

Période 1960 à nos jours

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. Le chômage est à 9,3%
2. LA RÉVOLUTION TRANQUILLE                      1961 à 1966

## LE RÉFORMISME

Les années 1961-66 voient la mise en place accélérée d'un ensemble de réformes qui modifient en profondeur les institutions du Québec et l'image que la société québécoise se donne d'elle-même. L'idée clé est celle du rattrapage.

L'État prend en charge des institutions jusqu'alors dominées par l'Église catholique afin d'en démocratiser l'accès. Trois secteurs voient leurs structures et leurs programmes bouleversés en profondeur: l'éducation, la santé et les affaires sociales.

## LE NATIONALISME

La nationalisation de l'électricité en 1962 d'abord prend valeur de symbole.

On remet en question l'emprise de la minorité britannique en favorisant l'accès de la majorité française aux postes de commande.

On cherche à freiner la centralisation fédérale et à obtenir pour le Québec des pouvoirs plus étendus.

On affirme une présence internationale en nouant des liens surtout avec la France et les pays francophones.

3. L'ÉPOQUE DES GRANDES RÉALISATIONS                      1966 à 1970

## L'ÉTAT-PROVIDENCE ET LA SOCIÉTÉ D'OPULENCE

Vague d'investissements dans l'industrie manufacturière, construction résidentielle, construction d'édifices gouvernementaux et scolaires.

Modernisation des infrastructures routières.

Métro de Montréal	(1966)
Expo universelle	(1967)
Manic 5	(1968)

L'inflation s'accélère dans la 2e partie de la décennie; les salaires montent en flèche = amélioration du milieu de vie.

#### 4. LE NATIONALISME PROCLAME UN QUÉBEC FORT 1970

L'enlèvement par le FLQ d'un diplomate britannique et d'un ministre québécois qui y laisse sa vie oblige le gouvernement fédéral à appliquer les mesures de guerre.

La charte de la langue française (loi 101) 1977.

Le Québec se divise en deux autour de la question nationale (référendum) 1980.

#### 5. LE QUÉBEC EN RÉGRESSION 1970 à 1980

Le choc pétrolier 1973 et la crise de l'énergie.

En 1980, le dollar canadien ne vaut plus que 0,48\$ US.

Le taux de chômage reste élevé: 7% en 71 et 10% en 77.

Face à cette problématique, les gouvernements paraissent démunis.

Plusieurs entreprises déménagent vers l'Ontario, ce qui complique la situation.

Les hausses de salaire consenties aux employés des secteurs public et parapublic font augmenter les déficits de l'État québécois d'une manière alarmante.

L'exode des anglophones.

#### 6. ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 1975

La croissance de la participation féminine à la main-d'oeuvre et les pressions des groupes féministes forcent le gouvernement et le public en général à reconnaître l'égalité des sexes et à accorder aux femmes une place accrue dans les institutions et la société.

#### 7. CRISE ÉCONOMIQUE 1981 à 1983

Crise économique la plus grave depuis les années 30.

Plusieurs faillites.

Le chômage atteint les 14% en 82-83 et touche surtout les jeunes.

L'État décide de réduire les salaires.

## Période 1960 à nos jours

### ÉDUCATION

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

2. La situation des enseignants est améliorée;

Création d'une commission royale d'enquête sur l'enseignement (commission Parent)

Gratuité de l'enseignement et des manuels scolaires jusqu'en 11e année

Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans

Régime de prêts et bourses pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire

1964: La commission Ryan réclame 1 000 000\$ pour l'éducation populaire autonome ainsi que la reconnaissance du bien-fondé et de la nécessité de l'éducation populaire autonome

Construction des écoles secondaires, des Cégeps et de nouvelles universités.

4. Le ministère de l'Éducation du Québec accorde 75 000\$ à partager entre 15 groupes d'éducation populaire.

5. Ryan injecte 1 200 000\$ pour ces groupes.

6. De plus, 44% des emplois exigent des études postsecondaires.

8. De plus, une enquête réalisée par la CSN confirme que près de 40% des adultes québécois ont de sérieuses difficultés en lecture.

Période 1930 - 1945  
SANTÉ/SERVICES SOCIAUX

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. En tout dernier recours, la responsabilité des indigents relève de la municipalité.
2. 1930: On adopte ces projets; les gouvernements et les municipalités se partagent les frais de certains travaux publics; priorité est accordée aux pères de familles nombreuses;  
- Ces travaux ne s'adressent pas aux femmes.
3. Les programmes gouvernementaux s'orientent vers les secours directs; on doit donner de l'aide sans exiger de travail en retour. Les coûts sont partagés entre le fédéral, le provincial et la municipalité. Cette aide ne doit servir que pour la nourriture et le chauffage.  
1933: 3,16\$/sem. à une famille de 2 personnes;  
6,43\$/sem..à une famille de 9 personnes.

L'allocation n'est pas distribuée en argent mais sous forme de bons échangeables.

4. Le fédéral crée pour les célibataires masculins un réseau de camps de travail confiés à l'armée. Employés à divers travaux de foresterie et de voirie, ils sont nourris et logés et reçoivent 0,20\$ par jour.  
1935: Valcartier compte 1700 pensionnaires.  
1936: Fermeture de ces camps.
5. Ce programme est déjà en vigueur au fédéral depuis 1927.
7. Les mères célibataires ou divorcées en sont exclues.

Période 1945 - 1960

## SANTÉ/SERVICES SOCIAUX

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. Grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la santé, le taux de mortalité a tendance à décliner de façon notable. Les conditions de vie, même pour les personnes les plus démunies, sont tellement meilleures que celles qui prévalaient pendant les années 30.
2. Les personnes qui sont temporairement privées d'emploi peuvent maintenant compter sur l'assurance-chômage dont les prestations versées au Québec passent de 19 à 155 millions de dollars par année entre 1946 et 1960.

L'assurance-chômage ne s'adresse qu'aux personnes aptes au travail.

3. Au début des années 50, seulement la moitié des personnes âgées du Québec ont droit au programme d'assistance sociale pour personnes âgées.

En 1951, une réforme est réalisée par le gouvernement fédéral. Il prend en charge le paiement d'une pension de vieillesse à toutes les personnes ayant 70 ans et plus, sans tenir compte de leurs besoins ou de leur revenu.

De plus, un nouveau programme d'assistance-vieillesse, dont les coûts sont partagés à parts égales entre les 2 niveaux de gouvernement, vise les personnes de 65 à 69 ans qui sont dans le besoin.

6. Le gouvernement fédéral lance en 1956 ce programme, dont les coûts sont partagés également entre les deux niveaux de gouvernement. Le Québec n'y adhère qu'en 1959. Le programme s'adresse aux personnes en chômage qui sont dans le besoin.

Période 1960 à nos jours

## SANTÉ/SERVICES SOCIAUX

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. - époque de la "guerre à la pauvreté" et de la "société juste"
  - le gouvernement fédéral joue un rôle directeur dans l'orientation des politiques sociales et dans la mise en place de l'Etat-providence (assurance-chômage, allocations familiales, pensions de vieillesse)
  - jusqu'en 1960, le gouvernement du Québec refusait le principe de l'Etat-providence et l'intrusion du gouvernement fédéral dans les affaires sociales.

1960: le gouvernement québécois prône l'intervention accrue de l'Etat. Il entreprend une prise en charge des affaires sociales.
2. - les vieilles notions d'indigent et de charité publique font place à celles de droits des citoyens et de justice sociale
 

1961: programme public d'assurance-hospitalisation (gratuité des soins hospitaliers)

1970: programme d'assurance-santé (soins de santé gratuits pour l'utilisateur)

1972: création des CLSC (rôle préventif + services sociaux plus spécialisés: protection de la jeunesse, adoption)

  - mise en place de programmes spécialisés:
    - soins dentaires gratuits aux enfants et adolescents
    - remboursement des médicaments aux personnes âgées et aux assistés sociaux

- il existe également, dans toutes les régions du Québec, des centres d'accueil (pour orphelins, convalescents, vieillards, etc.)

1960: l'essentiel des mesures découle de la vieille loi de l'assistance publique de 1921 et de diverses lois visant des groupes spécifiques (aveugles, mères nécessiteuses)

1966: adoption de la loi d'assistance publique du Canada qui consacre le principe de l'accessibilité de l'aide sociale à tous les citoyens dans le besoin.

1969: loi d'assistance sociale adoptée à Québec

- réorganise l'ensemble des mesures sociales existantes et reconnaît le droit de chaque citoyen à l'assistance de l'Etat.

1972: création du ministère des Affaires sociales

6. (96% de la main-d'oeuvre salariée est couverte par cette mesure contre 61% en 1960)

les prestations sont augmentées (jusqu'à 75% du salaire)

on réduit le seuil d'admissibilité de 20 à 8 semaines

fin des années 70: le gouvernement fédéral réduit le maximum des prestations à 60% du salaire et relève le seuil d'accessibilité.

9. 1961: allocation pour les jeunes de 17 et 18 ans qui fréquentent l'école

1968: le gouvernement québécois verse ses propres allocations familiales

# L'universalité et l'accessibilité des soins et des services de santé en ont pris pour leur rhume au Québec

Depuis 1992, un ticket modérateur de deux dollars accompagne les ordonnances de médicaments pour les personnes âgées. Les soins dentaires des enfants de 10 à 14 ans sont de nouveau à la charge des parents. Quant aux examens de la vue pour les personnes de 18 à 40 ans, ils doivent être payés rubis sur l'ongle.

A cela, il faut ajouter une pénurie de ressources qui restreint l'accessibilité. Les services en santé mentale, les services aux personnes handicapées, l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie, les services à domicile, les services de périnatalité, les services d'analyse de laboratoire, les soins de physiothérapie, les services psycho-sociaux, les services en toxicomanie sont, entre autres, particulièrement touchés.

L'UNIVERSALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS DE SANTÉ  
EN ONT PRIS POUR LEUR RHUME

Questionnaire (niveau débutant)

- 1 - Universalité veut dire:   a) pour tout le monde  
  b) pour les plus riches  
  c) pour certaines personnes
  
- 2 - Depuis quand les personnes âgées doivent-elles payer 2\$ par médicament prescrit?
  
- 3 - Un ticket modérateur, c'est:   a) un billet d'infraction  
  b) de l'argent qu'il faut payer pour un service  
  c) un arrêt
  
- 4 - Jusqu'à quel âge les soins dentaires sont-ils gratuits?
  
- 5 - Payer rubis sur l'ongle, ça veut dire:   a) recevoir gratuitement  
  b) payer comptant
  
- 6 - Une pénurie de ressources c'est:   a) trop de ressources  
  b) pas assez de ressources

7- Trouve le petit mot qu'il y a dans "accessibilité"

8- VRAI OU FAUX

Le gouvernement augmente les services de santé.

9- Si j'ai 34 ans, est-ce que je dois payer pour me faire examiner la vue?

10- Les personnes en perte d'autonomie sont des personnes:

- a) qui peuvent s'organiser toutes seules
- b) qui ne peuvent pas s'organiser toutes seules



- 6- Une pénurie de ressources c'est: a) trop de ressources  
b) pas assez de ressources

Réponse: B

- 7 - Trouve le petit mot qu'il y a dans "accessibilité"

Réponse: Accès

- 8- VRAI OU FAUX

Le gouvernement augmente les services de santé.

Réponse: Faux

- 9- Si j'ai 34 ans, est-ce que je dois payer pour me faire examiner la vue?

Réponse: Oui

- 10- Les personnes en perte d'autonomie sont des personnes:

- a) qui peuvent s'organiser toutes seules  
b) qui ne peuvent pas s'organiser toutes seules

Réponse: B

(niveau intermédiaire et avancé)

## **L'universalité et l'accessibilité des soins et des services de santé en ont pris pour leur rhume au Québec**

Depuis 1992, un ticket modérateur de deux dollars accompagne les ordonnances de médicaments pour les personnes âgées. Les soins dentaires des enfants de 10 à 14 ans sont de nouveau à la charge des parents. Quant aux examens de la vue pour les personnes de 18 à 40 ans, ils doivent être payés rubis sur l'ongle.

À cela, il faut ajouter une pénurie de ressources qui restreint l'accessibilité. Les services en santé mentale, les services aux personnes handicapées, l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie, les services à domicile, les services de périnatalité, les services d'analyse de laboratoire, les soins de physiothérapie, les services psycho-sociaux, les services en toxicomanie sont, entre autres, particulièrement touchés.

De plus, d'autres mesures sont envisagées par le gouvernement: abolition de la gratuité des médicaments fournis par les hôpitaux aux malades chroniques; «désassurance» de certains actes médicaux comme les radiographies pulmonaires; imposition de frais pour les repas et la chambre à l'hôpital; contribution directe lors d'une visite chez le médecin; ajout, sur le revenu imposable, des frais de santé encourus au cours d'une année; ticket modérateur pour celles et ceux qui se présentent à l'urgence. Enfin, un décret en attente de promulgation prévoit l'abolition complète du remboursement des examens de la vue pour les personnes qui ne sont pas encore touchées par cette mesure: les enfants et les personnes âgées.

À force de resserrer ses dépenses, le gouvernement remet actuellement en cause notre système public de santé.

**Notre système de santé coûte-t-il trop cher?**

Non, au contraire. Le coût des soins de santé aux États-Unis représente 14% du produit intérieur brut (PIB), comparativement à 9,7% au Québec. Malgré des dépenses nettement plus élevées, nos voisins américains, qui dépendent majoritairement de l'assurance privée pour les soins de santé, se classent au 22e rang des pays industrialisés pour ce qui concerne l'état de santé de la population. En outre, 35 millions d'Américains ne jouissent d'aucune protection.

**La privatisation, un leurre**

Une des hypothèses mises de l'avant par le gouvernement du Québec pour réduire ses coûts vise la privatisation des services alimentaires, de buanderie et d'entretien ménager, ainsi que de différents corps de métier. Or, la Conférence des régies régionales de santé et de services sociaux se pose de sérieuses questions sur la pertinence de privatiser. Peut-on escompter, à long terme, une réduction du coût de ces services, en créant une situation de monopole privé?

**Deux problèmes majeurs à résoudre**

Les dépenses globales de santé et de services sociaux cachent deux réalités importantes au Québec: une augmentation vertigineuse du coût d'achat des médicaments et une hausse importante du nombre de médecins et de contacts médecins-patients.

Les médicaments, d'abord. Le coût des médicaments remboursés par la RAMQ augmente annuellement de 15% et plus. Malgré cela, le gouvernement du Québec refuse toujours de faire comme l'Ontario, qui applique une politique de remboursement des médicaments sur la base du plus bas prix disponible, donc souvent selon le coût du médicament substitut.

De plus, en Allemagne, de meilleurs contrôles sur les médecins ont diminué de 20% la facture des médicaments.

Les médecins, maintenant. Après la Colombie britannique, c'est au Québec qu'on retrouve le nombre le plus élevé de médecins au Canada. Pourtant, il est démontré qu'il n'existe pas de relations entre le nombre de médecins en activité et l'espérance de vie d'une population. Au Japon, par exemple, où les indicateurs de santé sont supérieurs aux nôtres, le nombre de médecins est de 165 par 100 000 habitants, alors qu'il est de 204,1 au Québec.

Dans un budget voué à la santé et aux services sociaux qui reste stable, les augmentations de dépenses liées à l'achat des médicaments et à la rémunération des médecins ont des effets réducteurs sur l'ensemble des autres dépenses de santé et de services sociaux.

L'UNIVERSALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS ET DES SERVICES  
DE SANTÉ EN ONT PRIS POUR LEUR RHUME AU QUÉBEC  
Questionnaire (niveaux intermédiaire et avancé)

- 1 - D'après toi, que veut dire l'expression "paver rubis sur l'ongle"?
- 2 - Nomme 3 services touchés par une pénurie de ressources.
- 3 - À force de resserrer ses dépenses, qu'est-ce que le gouvernement remet en cause?
- 4 - Quelles sont les deux réalités importantes que cachent les dépenses globales de santé et de services sociaux au Québec?
- 5 - De combien augmente annuellement le coût des médicaments remboursé par le RAMQ.( Régie d'assurance-maladie du Québec)?
- 6 -
  - a) Quelle province du Canada se situe au premier rang quant au nombre élevé de médecins?
  - b) Laquelle se situe au deuxième rang?

7- Dans le titre, il y a les mots "universalité" et "accessibilité". Quelle est leur définition?

universalité:\_\_\_\_\_

accessibilité:

8- Quel est le président de la C.S.N.?

9- Quelle est la politique de l'Ontario en matière de médicaments?

10- a) À quoi les augmentations de dépenses en santé et services sociaux sont-elles reliées?

b) Quels en sont les effets?

11- Qu'est-ce que l'Allemagne a fait pour diminuer les dépenses de santé?

12- Depuis 1992, qu'est-ce qui accompagne les ordonnances de médicaments pour les personnes âgées?

13- Au paragraphe "La privatisation, un leurre", quelle est la définition du mot leurre?

14- Que vise le Québec pour réduire les coûts?

15- Comparé au système de santé aux États-Unis, notre système coûte-t-il cher?

16- VRAI OU FAUX

10 millions d'Américains ne jouissent d'aucune protection face au système de santé\_\_\_\_\_

17- Quel est le nombre de médecins par rapport au nombre d'habitants au Japon et au Québec?

18- a) Quelle est la définition du mot vertigineuse?

b) Trouve un synonyme au mot vertigineuse?

19- a) Quelle est la définition du mot pénurie?

b) Trouve un antonyme au mot pénurie?

20- Quelle est la définition du mot abolition?

# L'UNIVERSALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS ET DES SERVICES DE SANTÉ EN ONT PRIS POUR LEUR RHUME AU QUÉBEC

corrigé niveaux intermédiaire et avancé

- 1- Payer comptant et tout de suite
- 2- Les services en santé mentale, aux personnes handicapées, l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie, les services à domicile, les services de périnatalité, les services d'analyse de laboratoire, les soins de physiothérapie, les services psycho-sociaux, les services en toxicomanie sont, entre autres, particulièrement touchés.
- 3- Notre système public de santé
- 4- Une augmentation vertigineuse du coût d'achat des médicaments et une hausse importante du nombre de médecins et de contacts médecin-patient
- 5- 15% et plus par année
- 6-
  - a) Colombie Britannique
  - b) Québec
- 7- universalité: qui s'adresse à toutes les personnes sans distinction du peuple, de la race, etc.  
accessibilité: possibilité d'accéder, d'arriver à
- 8- Gérard Larose.
- 9- Une politique de remboursement des médicaments sur la base du plus bas prix disponible, donc souvent selon le coût du médicament substitut.
- 10-
  - a) Elles sont reliées à l'achat des médicaments et à la rémunération des médecins.
  - b) Des effets réducteurs sur l'ensemble des autres dépenses de santé et de services sociaux.



Période 1945 - 1960

## FISCALITÉ

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. - Retour à leur emploi antérieur  
- Subventions à ceux qui veulent retourner aux études  
- Aide financière pour l'acquisition d'une maison ou d'une ferme  
- Pensions aux blessés de guerre et aux invalides.
2. En éliminant les quotas de production, en libérant les prix, on permet à la demande des particuliers de s'exprimer librement.

La politique des allocations familiales vise également à stimuler la consommation en redistribuant des sommes importantes aux familles.

3. Le gouvernement Duplessis prône le respect de l'investissement privé pour attirer au Québec les grandes entreprises et des capitaux importants. Que ces sociétés soient "américaines" importe peu, pourvu qu'elles apportent de nouveaux investissements.

Sa politique de laisser-aller face aux entreprises, en particulier dans le secteur des richesses naturelles, contribue à maintenir au Québec un abondant bassin de main-d'oeuvre peu formée et mal payée.

Les dépenses de voirie représentent un des plus importants champs d'intervention économique du gouvernement québécois. Plutôt que d'en faire un véritable instrument de développement économique ou d'aide à l'emploi, le gouvernement Duplessis fait essentiellement servir la voirie à des fins partisans et électorales; l'année avant les élections, les travaux atteignent un niveau record pour retomber durant les trois années qui suivent. Le manège se répète en 1942, 1952 et 1956.

4. Dans le but de favoriser l'achat de maisons.

5. GATT: General Agreement on Tariffs and Trade.  
Signé à Genève, cet accord fournit le cadre des grandes négociations commerciales internationales.

L'exportation des matières premières canadiennes se fait surtout en direction des Etats-Unis.

6. Par l'ampleur des investissements requis et par ses conséquences à long terme, le projet de voie maritime du St-Laurent est l'une des plus importantes politiques économiques du gouvernement canadien dans l'après-guerre. il accroît le commerce international canadien, facilite l'exportation des céréales et l'aménagement du St-Laurent à des fins hydro-électriques.

Pour le Québec, il signifie la fin du rôle que jouait Montréal depuis le 17<sup>e</sup> siècle: celui de transbordement obligé des marchandises, de plaque tournante du transport maritime entre les Grands-Lacs et l'Atlantique.

Le projet contribue également à l'essor de l'exploitation des richesses naturelles et de l'activité portuaire de la Côte-Nord.

7. Duplessis affirme que le budget de l'Etat doit être comme celui d'une famille: on doit éviter que les dépenses dépassent les revenus, sauf en période électorale où le patronage entraîne un déficit. H s'efforce de limiter la dette du Québec; ainsi la dette consolidée nette passe de 341 à 305 millions de 1945 à 1960 même s'il impose au Québec un retard considérable.

En ne répondant que partiellement aux besoins en routes, en hôpitaux, en écoles et en universités, le gouvernement de l'U.N. donne l'illusion d'une saine gestion financière mais provoque des décalages économiques et sociaux en particulier face à l'Ontario. H contribue ainsi à un certain sous-développement socio-économique du Québec.

Période 1960 à nos jours

## FISCALITÉ

Textes explicatifs destinés à l'animatrice:

1. Les investissements sont en hausse et le chômage en baisse. Investissements dans l'industrie et dans la construction résidentielle.

Les salaires augmentent plus vite que l'indice des prix à la consommation: amélioration du niveau de vie.

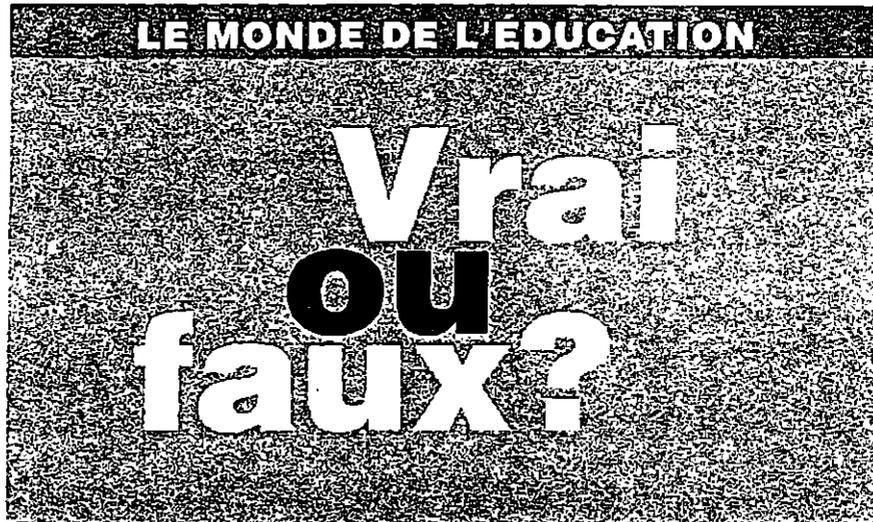
2. L'économie mondiale est parfaitement secouée par le choc pétrolier de 1973 et la crise de l'énergie qui en résulte. L'impact en est moins prononcé au Canada où la disponibilité des ressources pétrolières permet au gouvernement fédéral de freiner le rythme de la hausse des prix de l'énergie. Cela n'est cependant pas suffisant pour empêcher l'inflation de s'accélérer au cours de la décennie.
3. Le dollar de 1971 ne vaut plus, en terme de pouvoir d'achat, que 48 cents en 1980.
5. Les plus pauvres, en effet, voient leur taux d'imposition baisser et certaines catégories de personnes bénéficient d'exemptions particulières.
7. 1981 - 1982 - 1983: récession. Le gouvernement effectue des compressions budgétaires et décide, en 1982, de réduire les salaires versés dans les secteurs public et parapublic.

## Questions

## LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Vrai ou Faux ?

1. Il y a aujourd'hui le même nombre de jeunes qui fréquentent l'école qu'au début des années 60.  
• Vrai • Faux
2. Plus on est scolarisé, moins on risque de se retrouver au chômage.  
• Vrai • Faux
3. Analphabétisme et décrochage scolaire touchent peu de personnes.  
• Vrai • Faux
4. La clientèle adulte prend une place grandissante dans les institutions d'enseignement.  
• Vrai • Faux
5. Le secteur de l'éducation a durement été affecté par les restrictions budgétaires au cours des années 80.  
• Vrai • Faux



**1. Il y a aujourd'hui le même nombre de jeunes qui fréquentent l'école qu'au début des années 60.**

Faux

Depuis la mise en place du système public d'éducation au Québec au début des années 60, la situation a bien changé. En 1961, 66% des jeunes de 17 ans et 82% des jeunes de 18 ans ne fréquentaient pas l'école; seulement 16% entreprenaient des études post-secondaires. Vingt-cinq ans plus tard, ces données sont radicalement transformées: 65% des jeunes de 18 ans vont à l'école; 62% commencent des études post-secondaires.

**2. Plus on est scolarisé, moins on risque de se retrouver au chômage.**

Vrai

Selon le Conseil économique du Canada, l'indice de risque de chômage pour les salarié-es ayant moins de 9 ans de scolarité était, au Canada, de 119 en 1975, c'est-à-dire 19% de plus que le taux de chômage national pour cette année. En 1989, cet indice avait grimpé à 148. De plus, selon une étude réalisée par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, de tous les emplois créés depuis 1986 et qui le seront d'ici l'an 2 000, 64,3% exigeront des études collégiales ou universitaires. En comparaison, 44,4% des emplois existant en 1986 exigeaient une scolarité post-secondaire.

### 3. Analphabétisme et décrochage scolaire touchent peu de personnes.

Faux

Une enquête réalisée par la CSN en 1991 confirme ce que d'autres études démontrent: près de 40% des adultes québécois ont de sérieuses difficultés de lecture. À cette situation s'ajoute l'importance du décrochage scolaire chez les jeunes: près de 40% de ceux-ci laissent l'école avant l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Au niveau collégial, le taux d'abandon avant l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) est sensiblement du même ordre. En réalité, sur 100 jeunes qui commencent leurs études, 62 obtiendront leur DES et 38 persévéreront jusqu'à l'obtention du DEC.

### 4. La clientèle adulte prend une place grandissante dans les institutions d'enseignement.

Vrai

En 1975, 14% de la population collégiale inscrite à une formation créditée avait 25 ans ou plus. Quinze ans plus tard, cette proportion est passée à 31%. Le nombre de personnes suivant une formation au secteur de l'éducation des adultes collégial dépasse aujourd'hui les 100 000. Dans les commissions scolaires, près de 230 000 étudiant-es sont inscrits au secteur adulte. De plus, trois personnes sur cinq en formation professionnelle au secondaire a plus de vingt ans.

### 5. Le secteur de l'éducation a durement été affecté par les restrictions budgétaires au cours des années 80.

Vrai

À titre d'exemple, durant la décennie 70, les dépenses des ministères à vocation éducative représentaient bon an mal an 28% ou 29% des dépenses totales du gouvernement. À partir des années 80, cette proportion est tombée aux environs de 25%. Autres exemples: en 1988, les cégeps recevaient 480\$ de moins par élève que dix ans auparavant. Le Conseil des collèges a évalué à 108 millions \$ le manque à gagner des cégeps seulement au cours de cette période. Dans les universités, le gouvernement hausse les frais de scolarité, tout en diminuant le financement accordé.

## Questions

### LE MONDE DE LA SANTÉ

#### Vrai ou Faux ?

1. Le régime de santé qui existe aux États-Unis protège mieux les citoyennes et les citoyens que le régime de santé québécois.  
• Vrai • Faux
2. Les dépenses de santé, par personne, sont moins élevées au Québec que dans l'ensemble du Canada et en Ontario.  
• Vrai • Faux
3. L'introduction d'un ticket modérateur de 2\$ pour les médicaments aux personnes âgées a peu de conséquences.  
• Vrai • Faux
4. Il manque de médecins au Québec.  
• Vrai • Faux
5. Les 13 milliards \$ de dépenses publiques dans la santé sont répartis équitablement par le gouvernement du Québec.  
• Vrai • Faux



1 . Le régime de santé qui existe aux États-Unis protège mieux les citoyennes et les citoyens que le régime de santé québécois.

Faux

Les États-Unis consacrent à la santé 14% de leur produit intérieur brut, alors que le Québec n'y consacre que 9,7%. On devrait donc s'attendre à ce que ce pays protège beaucoup mieux la santé des citoyennes et des citoyens. Pourtant non! Trente-cinq millions d'Américains ne jouissent D'AUCUNE PROTECTION. Des sondages réalisés chez nos voisins du sud démontrent qu'environ 70% des Américains préféreraient le système canadien.

2. Les dépenses de santé, par personne, sont moins élevées au Québec que dans l'ensemble du Canada et en Ontario.

Vrai

Per capita, nous dépensons annuellement 6% de moins que dans l'ensemble du Canada et 13% de moins qu'en Ontario. La carte-soleil elle-même coûte 1 354\$ annuellement par personne, contre 1 388\$ au Canada et 1 432\$ en Ontario. À cela s'ajoute le coût des assurances privées et autres dépenses individuelles pour un total de 1 757\$ annuellement par personne au Québec, contre 1 871\$ au Canada et 2 018\$ en Ontario.

### 3.. L'introduction d'un ticket modérateur de 2\$ pour les médicaments aux personnes âgées a peu de conséquences.

Faux

Les dernières statistiques de la Régie de l'assurance-maladie démontrent que les coûts par médicament prescrit ont augmenté de près de 18%, alors que le nombre d'ordonnances prescrites a diminué de 4,3%. Cela démontre donc qu'une partie des personnes âgées qui ont besoin de médicaments en ont été privées, alors que les compagnies se sont encore davantage enrichies.

### 4. Il manque de médecins au Québec.

Faux

Il est vrai que plusieurs régions du Québec manquent de médecins spécialistes et généralistes. Cependant, on observe des surplus importants de médecins dans les grands centres. Le Québec est la province canadienne qui compte le plus grand nombre de médecins spécialistes par 100 000 de population. Entre 1971 et 1990, la population du Québec a augmenté de 14%, alors que le nombre de médecins a augmenté de 85%.

### 5. Les 13 milliards \$ de dépenses publiques dans la santé sont répartis équitablement par le gouvernement du Québec.

Faux

On observe, au cours des dernières années, des déplacements importants de dépenses à l'intérieur des budgets du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie de l'assurance-maladie. Entre 1981-1982 et 1992-1993, les médicaments remboursés par la RAMQ ont connu des hausses de plus de 400%. Près de 900 millions\$ sont dépensés annuellement en médicaments. Les hausses observées sont de près de 15% par année. Les montants consacrés à la rémunération ont progressé plus rapidement que les montants consacrés à l'administration des hôpitaux et des CLSC. Les grands perdants de ces déplacements budgétaires ont été les centres d'hébergement pour malades chroniques et les centres de réadaptation pour personnes handicapées.

Situer par un chiffre, chaque fait historique  
dans la période où il a eu lieu

1930 - 1945	=1
1945 - 1960	=2
1960 à nos jours	=3

1. Droit de vote des femmes au Québec.
2. Expansion des syndicats. Le nombre de personnes syndiquées quadruple au Canada.
3. Mise en chantier de la voie maritime du St-Laurent.
4. Révolution tranquille marquée entre autres par le réformisme.
5. Crise économique qui dépasse les précédentes par son ampleur.
6. Le nationalisme proclame un Québec fort.
7. Année internationale de la femme.
8. Croissance démographique (baby boom).
9. Entrée massive au Canada des investissements américains: General Motors, Coca Cola, General Electric, etc.
10. Application des mesures de guerre.
11. Nationalisation de l'électricité.
12. Création des grands programmes sociaux, de l'assurance-chômage et des allocations familiales.
13. Oppression des femmes (ex: accès difficile aux études supérieures, société patriarcale, etc.).
14. La grève de l'amiante, condamnée par Duplessis, prend valeur de symbole.

15. Deuxième Guerre mondiale: le plus important conflit militaire de l'histoire: 50 millions de morts.
16. Accord général sur le commerce et les tarifs (G.A.T.L).
17. Grandes réalisations: Etat-providence et société d'opulence.
18. En 4 ans, le taux de chômage passe de 2,9 % à 25 %.
19. Métro de Montréal - Expo universelle - Manic 5.
20. Remise en question de la minorité britannique en favorisant l'accès de la majorité française aux postes de commande.

CORRIGE des pages 93-94

1:1	6:3	11:3	16:2
2:2	7:3	12:1	17:3
3:2	8:2	13:2	18:1
4:3	9:2	14: 2	19: 3
5:1	10:3	15:1	20:3

SANTE	= 1
SERVICES SOCIAUX	= 2
FISCALITE	= 3
EDUCATION	= 4

ACQUIS	= A
ATTEINTE	= B
DANGER	= C

POUR CHACUN DES ENONCES, INDIQUER PAR UN CHIFFRE LE SECTEUR AUQUEL IL APPARTIENT ET PAR UNE LETTRE CE QU'IL EST.

1. La Régie des loyers protège contre les hausses abusives de loyer.
2. Dans la période 30-45, les familles ne sont pas obligées d'envoyer leurs enfants à l'école.
3. La politique du gouvernement Duplessis face aux entreprises contribue à maintenir au Québec un abondant bassin de main-d'oeuvre peu formée et mal payée.
4. Actuellement, le décrochage scolaire touche près de 40% des jeunes du niveau secondaire.
5. En 1961, la gratuité des soins hospitaliers est instaurée.
6. Entre les années 1940-1961, nous assistons à l'ouverture de 40 écoles de métiers.
7. Des coupures sont effectuées dans les maigres ressources accordées aux groupes d'éducation populaire qui jouent un grand rôle dans la formation des adultes.
8. On obtient la gratuité de l'enseignement et des manuels scolaires jusqu'en 11e année.
9. Les enfants quittent vers l'âge de 12 ans après la communion dite solennelle.

10. Les prestations d'assurance-chômage versées au Québec passent de 19 à 155 millions.
11. Fin de l'assurance pour les soins dentaires aux enfants de 10 ans et plus.
12. Intense remise en question et tentative de renouvellement de l'appareil scolaire devenu désuet.
13. Le Québec adhère au programme fédéral de pensions pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
14. Grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la santé, le taux de mortalité diminue de façon importante.
15. On ne reconnaît pas les acquis extra-scolaires des personnes réalisés au travail ou dans des expériences de vie.
16. Un ticket modérateur de 2\$ pour les médicaments destinés aux personnes âgées est établi.
17. La fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans est exigée.
18. A la fin des années 70, le gouvernement fédéral réduit le maximum des prestations d'assurance-chômage à 60% du salaire et relève le seuil d'accessibilité.
19. Le droit de vote aux élections scolaires est accordé à tous les parents d'un enfant de moins de 18 ans.
20. En 1945, le programme fédéral des allocations familiales est appliqué.

CORRIGE des pages 96-97

1:2a

6:4a

11:1b

16:1b

2:4c

7:4b

12:4a

17:4a

3:3c

8:4a

13:2a

18:2b

4:4bouc

9:4c

14:1a

19:4a

5:1a

10:3a

15:4b

20:2a



## **La CSN a donné le coup de départ d'une campagne qui amènera l'ensemble du mouvement à se porter à la défense et à la promotion des services publics et des emplois au Québec**

Colossale, cette campagne l'est à plusieurs égards. D'abord, parce qu'elle devra mener à une réorganisation satisfaisante des services en fonction des besoins de la population et à une réorganisation du travail dans les services publics; ensuite, parce qu'elle impliquera l'ensemble de notre organisation et qu'une grande partie du travail que nous aurons à faire reposera sur la formation d'alliances les plus larges possible.

Nous souhaitons, à l'externe, tisser des complicités, des solidarités et des alliances avec les autres organisations: les organisations syndicales, bien sûr, mais aussi les groupes d'usagers, les groupes populaires, communautaires, professionnels voire institutionnels et ce, autant aux plans national que régional ou local.

Le succès de cette campagne, que nous pouvons déjà qualifier de véritable combat social pour bloquer «l'opération démantèlement de l'État» amorcée par Daniel Johnson, en dépend.

Ce combat, il est nécessaire. Nous devons le livrer avec la conviction que nous pouvons le gagner. Au Québec, sur un fond de récession, le gouvernement poursuit une attaque en règle contre les programmes sociaux et les services publics. Derrière cette attaque se dessine une volonté très claire de rapetisser l'État au profit de l'élargissement du champ occupé par le secteur privé. Du coup, les grandes orientations que nous nous sommes données comme société sont remises en question.

Rarement nous serons-nous donné un si formidable défi dans une conjoncture difficile, surtout après l'expérience traumatisante vécue par les syndicats du secteur public lors de la pseudo-ronde de négociation de 1993.

Notre plus grand objectif est de garantir la pérennité de notre outillage collectif, de l'ajuster aux besoins actuels et futurs de la société, et aussi de le réorganiser de telle sorte que tous ceux et celles qui en sont les chevilles ouvrières puissent travailler plus efficacement.

Ce combat nous conduit à reprendre l'offensive, à dépasser le statu quo. Les problèmes sont complexes et les recettes magiques n'existent pas. Dans ce domaine, il y a davantage de place à faire à l'invention, à l'imagination et au renouveau, plutôt qu'au raisonnement comptable froid et à courte vue.

Gérald Larose, *président*

Pierre Paquette, *secrétaire*

Léopold Beaulieu, *trésorier*

Claudette Carbonneau, *première vice-présidente*

Roger Valois, *deuxième vice-président*

Céline Lamontagne, *troisième vice-présidente*

# Sur un fond de récession, les gouvernements continuent leurs attaques contre les acquis sociaux

En décembre 1993, au Québec, on dénombrait 456 000 ménages vivant de l'aide sociale et 400 000 travailleuses et travailleurs recevaient des prestations d'assurance-chômage. Si on ajoute aux personnes qui vivent de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage celles et ceux qui triment pour un salaire en deçà du seuil de pauvreté, c'est bien au-delà d'un million de Québécoises et de Québécois qui subissent les effets pervers d'une crise économique qui se prolonge.

## Les programmes sociaux s'effritent

En dépit de l'échec des politiques néo-libérales, les gouvernements maintiennent la même trajectoire. Ils ont en effet annoncé leur intention de couper davantage dans nos programmes sociaux.

Déjà, l'année 1993 a apporté son lot de restrictions:

- Nouvelles restrictions de l'assurance-chômage, par l'exclusion des personnes qui laissent volontairement leur emploi sans motif valable ou qui perdent leur emploi pour cause d'inconduite.

- Nouveaux contrôles pour les assistés sociaux, notamment par un autre tour de vis aux conditions d'admissibilité et par l'adoption d'une loi permettant l'échange d'informations contenues dans les banques de données de différents ministères, ici et ailleurs, au Canada.

À petits pas, sans trop faire de bruit, le gouvernement s'attaque aussi à l'universalité des services publics. Pour en restreindre l'accès, il complexifie les critères d'admission, contingente le nombre d'admissions ou, encore, allonge constamment les listes d'attente. Les usagers sont de plus en plus mis à contribution. C'est ainsi que dans le milieu de l'éducation, les frais de scolarité suivent une courbe ascendante et que dans le domaine des soins de la santé, le gouvernement abolit en partie la gratuité de certains programmes.

Non seulement s'attaque-t-il aux programmes sociaux, mais il coupe aussi dans la fonction publique et dans les organismes publics, comme c'est le cas à la

Commission des droits de la personne. Ce faisant, il réduit la capacité de l'État d'appliquer ses propres lois et ses normes telles celles régissant l'environnement, la protection du consommateur, le monde du travail, l'hygiène publique, le bâtiment, etc. Le gouvernement a également restreint l'accès à la justice. Les critères d'admissibilité à l'aide juridique font en sorte que les petits salariés ne peuvent plus y recourir pour faire valoir leurs droits.

## Le droit de négocier bafoué

Dans le domaine des relations de travail, le gouvernement du Québec adopte la ligne dure. C'est ainsi que dans les secteurs public et parapublic, la loi 102 impose un gel des salaires pour deux ans et une récupération de 171 millions \$, à même les conditions de travail ou par des gains de productivité, tandis que la loi 198 contraint les différents réseaux publics à réduire leurs effectifs d'ici 1998.

Dans le secteur privé, le gouvernement a adopté à toute vapeur la loi 142 qui dérègle complètement le secteur résidentiel dans l'industrie de la construction ainsi qu'une loi particulièrement dure pour forcer le retour au travail, la loi 158.

Il a également déposé le projet de loi 116 qui, s'il avait été adopté, aurait permis de prolonger la durée des conventions collectives au-delà de trois ans.

## Une fiscalité en déroute

Le problème de la dette publique va encore occuper l'avant-scène de l'actualité en 1994. Devant une diminution de leurs rentrées fiscales, Ottawa et Québec songent à couper davantage dans les services publics et les programmes sociaux. Or, les causes de cette dette sont ailleurs.

En effet, une étude non publiée de Statistique Canada évalue que les programmes sociaux n'ont alourdi la dette fédérale que de 6% entre 1976 et 1990. Ce ne sont donc pas les programmes sociaux qui ont coûté trop cher! La croissance de la dette, durant cette période, est essentiellement due à l'érosion de l'assiette fiscale et à la politique monétaire canadienne. À eux seuls, les taux d'intérêt élevés pratiqués par la banque centrale ont fait grimper de 50% la dette fédérale, selon cette étude.

Ce sont les contribuables qui ont payé le prix de ces choix politiques. Leur charge fiscale s'est alourdie au cours des dernières années.



## **Sous prétexte de réorienter les services publics et les programmes sociaux pour mieux répondre aux besoins de la population, le gouvernement Johnson s'apprête à couper davantage**

Or, nos programmes sociaux et nos services publics ont permis d'améliorer la santé, l'éducation et la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Vouloir sabrer davantage dans ces services après dix ans de compressions budgétaires amènera nécessairement leur démantèlement, ce qu'il faut contrer.

**La CSN a donc adopté un plan de campagne qui l'amène à développer son action autour des priorités suivantes:**

- **Maintenir les services et l'emploi** dans les réseaux publics pour répondre aux besoins grandissants de la population.
- **Contre la tarification et la privatisation** des services publics pour en assurer l'accessibilité et la gratuité à l'ensemble des Québécois.

- **Revoir l'organisation de ces services et l'organisation du travail** avec la participation des syndicats et de leurs membres, ce qui permettrait à celles et ceux qui connaissent bien leur milieu d'amener des solutions viables.

- **Exiger une fiscalité équitable** afin de rétablir un lien de confiance entre les citoyennes et les citoyens, d'une part, et l'État, d'autre part.

- **Respecter les grands acquis syndicaux.** Le mouvement syndical est en mesure de faire la preuve qu'il peut apporter des solutions concrètes dans le respect des droits et des acquis des travailleuses et travailleurs.

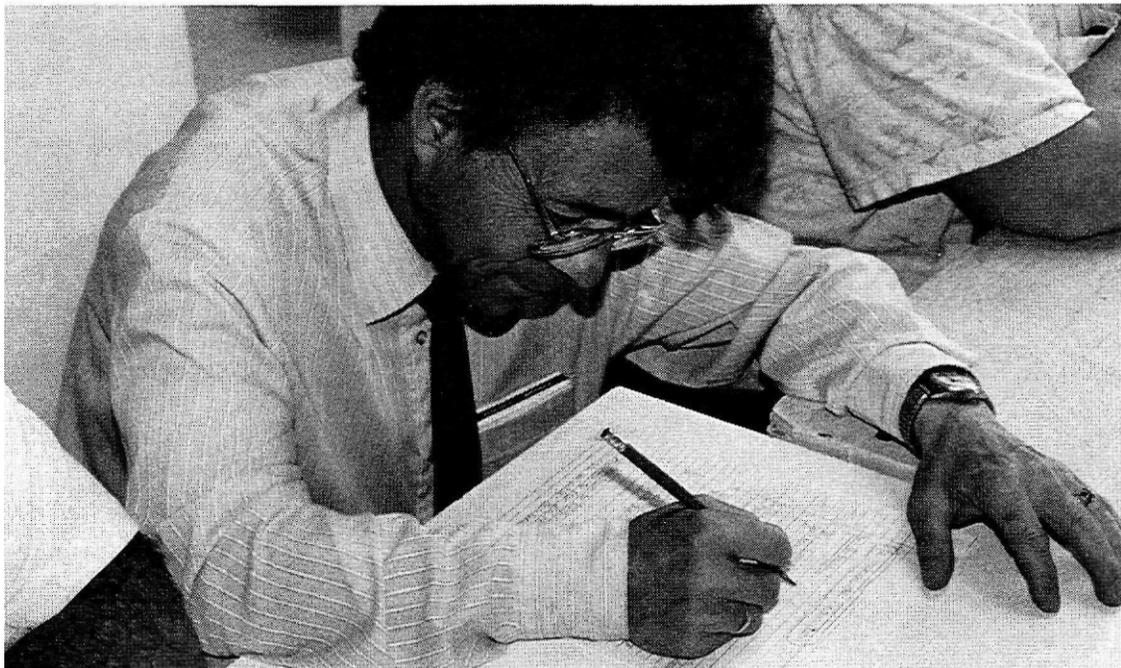
Au lieu de laisser le gouvernement faire un remue-ménage qui se traduira par des coupures, nous devons stimuler un «remue-ménages», porteur d'un projet social progressiste, qui soit invitant pour celles et ceux qui ont envie de bâtir un Québec plus juste et plus respectueux de la qualité de vie de tout le monde.

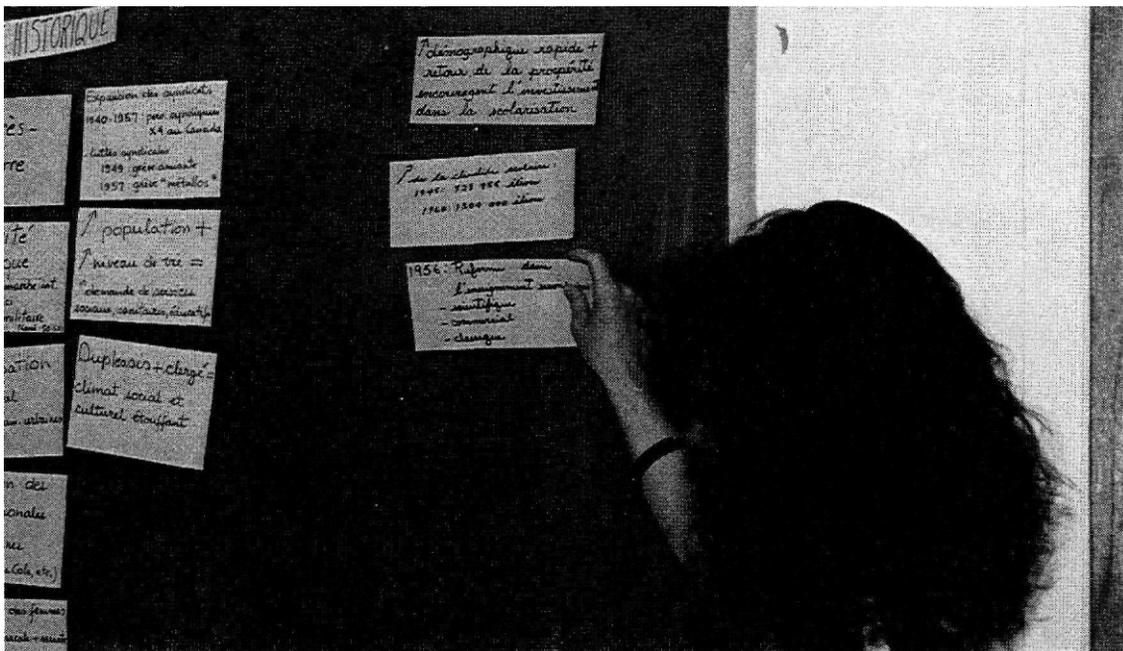
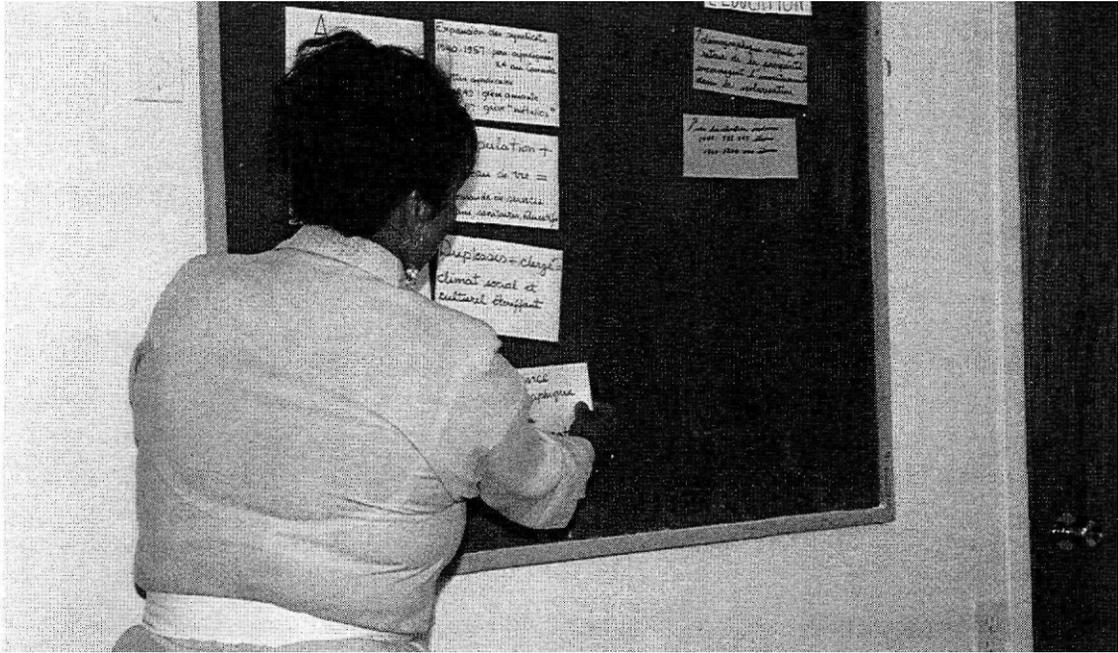
Pour cela, il nous faut savoir développer de multiples complicités institutionnelles, sociales, communautaires, ressouder nos alliances inter-syndicales et ressouder nos alliances avec la population.

Il nous faut aussi mener des batailles concrètes dans nos milieux de travail. La seule question de la réorganisation du travail représente déjà un immense défi.

Général	Education	Atteintes
---------	-----------	-----------

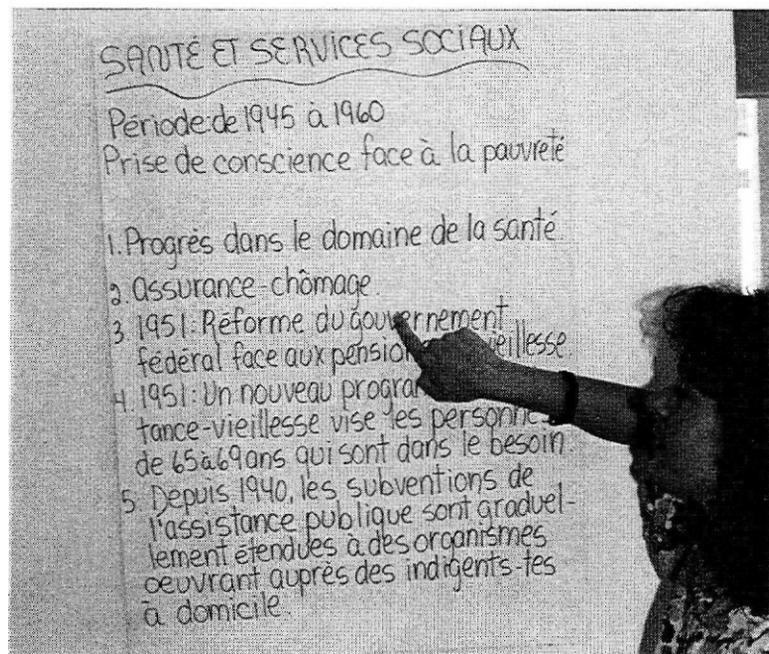
Avec le niveau débutant, c'est l'animatrice qui lit les énoncés; par contre, avec les niveaux intermédiaire et avancé, ce sont les participants et les participantes qui les lisent.





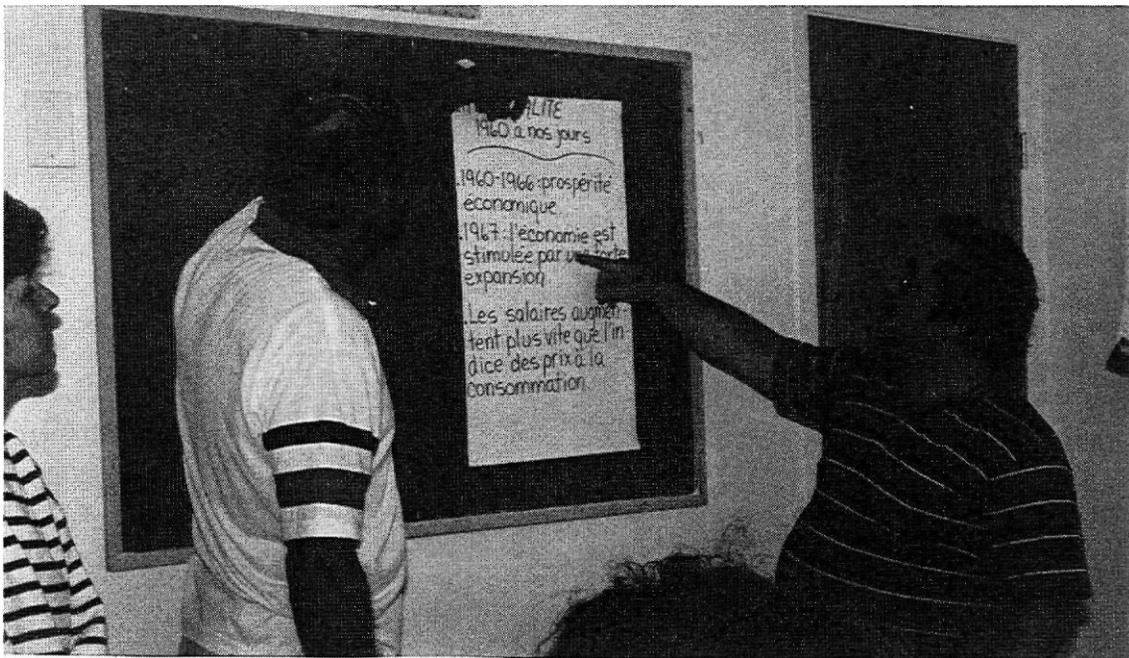
## Commentaires:

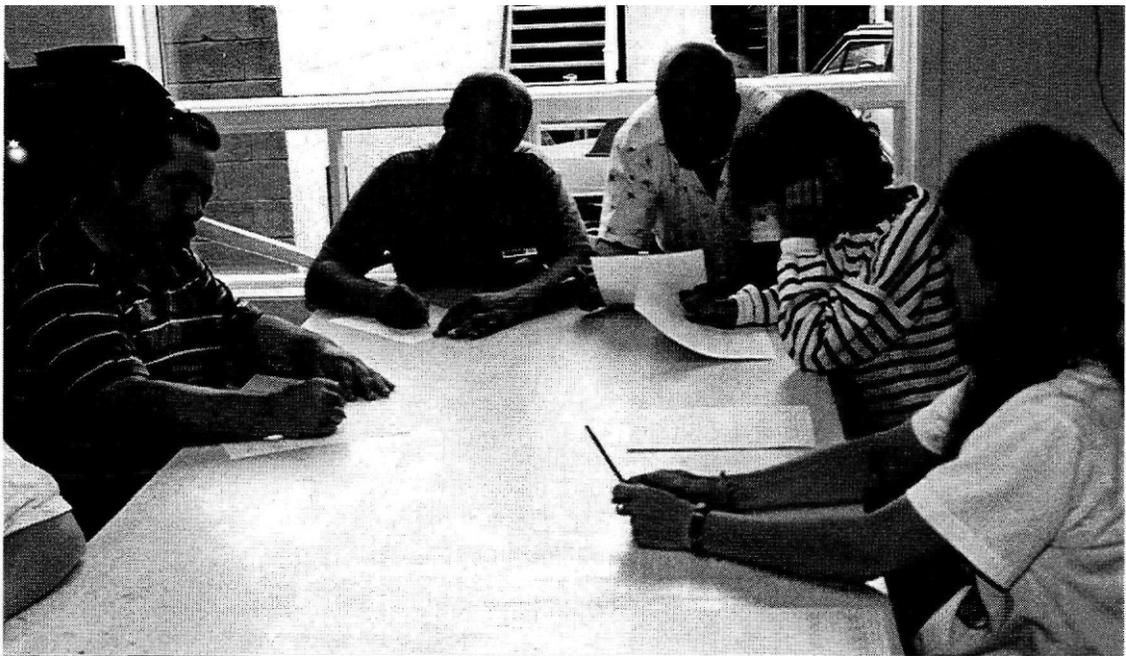
- a) Les gens participaient plus à cet atelier qu'à l'atelier précédent. La glace était cassée et l'effort à fournir, moins grand.
- b) Les participantes et les participants ont aimé la compréhension de texte: ils appréciaient le fait de faire un exercice écrit.
- c) Les personnes participant à l'atelier ont été étonnées de constater les nombreuses améliorations obtenues au fil des ans dans le domaine de la santé et des services publics; en contrepartie, elles éprouvaient de la frustration en prenant conscience de la détérioration progressive de tous ces acquis.



## Commentaires:

- a) Les jeux proposés aux points 4, 5 et 6 ont représenté des exercices plus difficiles pour les personnes du niveau débutant.
- b) Les questions VRAI ou FAUX et les deux exercices de révision peuvent servir d'outils de synthèse et d'évaluation autant pour les personnes participant à l'atelier que pour les animatrices.
- c) Les participantes et les participants ont trouvé que les jeux allégeaient l'atmosphère et permettaient de bien finir la démarche.







**La CSN a entrepris une tournée dans toutes les régions du Québec, dans le cadre de la campagne pour les services publics et l'emploi. Sur cette photo, on peut voir, à droite, Pierre Paquette, le secrétaire général de la CSN, en compagnie de salarié-es du réseau des affaires sociales de la région Saint-Gabriel de Brandon.**

### **Le sous-emploi accentue la crise des finances publiques**

La récession actuelle fait en sorte que les recettes provenant des taxes à la consommation et des impôts sont à la baisse. En effet, les revenus des ménages stagnent. Mais surtout, de plus en plus de citoyennes et de citoyens ne contribuent plus, ou encore très peu, aux revenus de l'État, puisqu'ils sont exclus du marché du travail. Au Québec, c'est au-delà de 20% de la main-d'oeuvre qui est ainsi exclue.

### **La faillite des politiques néo-libérales**

Les politiques néo-libérales des gouvernements, qui se sont traduites par un désengagement de l'État en faveur du secteur privé, ont été un échec. Les entreprises n'ont pas investi massivement, au cours des années 80. Malgré une croissance économique de 35% durant cette décennie, le taux de chômage s'est maintenu autour de 10%. Quant aux salaires réels, ils ont chuté d'au-delà de 3% durant cette même période, au Canada. La pauvreté s'est donc accrue et touche dorénavant une fraction importante des personnes qui sont sur le marché du travail. Les services publics et les programmes sociaux se sont détériorés.

### **Un contrat social rompu**

Les politiques néo-libérales ont eu pour résultat de rompre le lien de confiance entre les citoyennes et les

citoyens, d'une part, et l'État, d'autre part. Une des conséquences les plus dramatiques de cette rupture est la résistance sourde que mène maintenant l'ensemble des contribuables à l'effort fiscal. Échapper au fisc est devenu un «sport national», ce qui ne fait qu'aggraver encore plus la situation des finances publiques. Selon un sondage Gallup réalisé en novembre 1993, un Canadien sur trois reconnaît avoir participé à l'économie souterraine au cours de la dernière année.

### **Un changement de cap s'impose**

Il s'avère urgent de déployer rapidement des efforts importants pour forcer les gouvernements à changer leur fusil d'épaule. Pour redevenir des agents de développement et de répartition de la richesse collective, ils devront rétablir le lien de confiance qu'ils ont perdu avec la population, ce qui impliquera de revoir la fiscalité pour la rendre plus équitable.

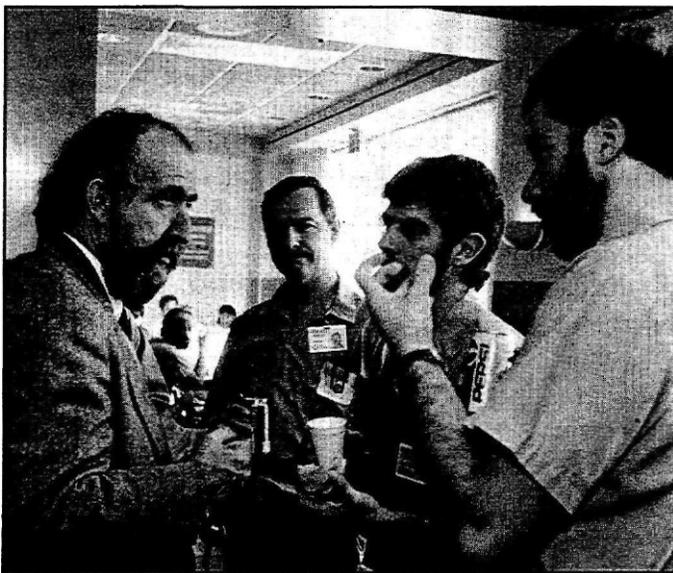
Mais il faudra plus que cela. La situation de l'emploi est la pire que le Québec ait connue depuis la grande dépression des années 30. Les gouvernements doivent donc redonner à l'État un rôle majeur dans une stratégie de développement économique et social. Et pour ce faire, les réseaux publics doivent être considérés non plus comme un fardeau, mais comme une des composantes stratégiques de ce développement. La santé et l'éducation sont en effet des atouts importants dans le développement d'une société.

# L'universalité et l'accessibilité des soins et des services de santé en ont pris pour leur rhume au Québec

**Depuis** 1992, un ticket modérateur de deux dollars accompagne les ordonnances de médicaments pour les personnes âgées. Les soins dentaires des enfants de 10 à 14 ans sont de nouveau à la charge des parents. Quant aux examens de la vue pour les personnes de 18 à 40 ans, ils doivent être payés rubis sur l'ongle.

À cela, il faut ajouter une pénurie de ressources qui restreint l'accessibilité. Les services en santé mentale, les services aux personnes handicapées, l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie, les services à domicile, les services de périnatalité, les services d'analyse de laboratoire, les soins de physiothérapie, les services psycho-sociaux, les services en toxicomanie sont, entre autres, particulièrement touchés.

De plus, d'autres mesures sont envisagées par le gouvernement: abolition de la gratuité des médicaments fournis par les hôpitaux aux malades chroniques; «désassurance» de certains actes médicaux comme les radiographies pulmonaires; imposition de frais pour



Le président de la CSN, Gérald Larose, en compagnie de travailleurs du Centre hospitalier de St-Eustache.

les repas et la chambre à l'hôpital; contribution directe lors d'une visite chez le médecin; ajout, sur le revenu imposable, des frais de santé encourus au cours d'une année; ticket modérateur pour celles et ceux qui se présentent à l'urgence. Enfin, un décret en attente de promulgation prévoit l'abolition complète du remboursement des examens de la vue pour les personnes qui ne sont pas encore touchées par cette mesure: les enfants et les personnes âgées.

À force de resserrer ses dépenses, le gouvernement remet actuellement en cause notre système public de santé.

## **Notre système de santé coûte-t-il trop cher?**

Non, au contraire. Le coût des soins de santé aux États-Unis représente 14% du produit intérieur brut (PIB), comparativement à 9,7% au Québec. Malgré des dépenses nettement plus élevées, nos voisins américains, qui dépendent majoritairement de l'assurance privée pour les soins de santé, se classent au 22e rang des pays industrialisés pour ce qui concerne l'état de santé de la population. En outre, 35 millions d'Américains ne jouissent d'aucune protection.

## **La privatisation, un leurre**

Une des hypothèses mises de l'avant par le gouvernement du Québec pour réduire ses coûts vise la privatisation des services alimentaires, de buanderie et d'entretien ménager, ainsi que de différents corps de métier. Or, la Conférence des régies régionales de santé et de services sociaux se pose de sérieuses questions sur la pertinence de privatiser. Peut-on escompter, à long terme/une réduction du coût de ces services, en créant une situation de monopole privé?

## **Deux problèmes majeurs à résoudre**

Les dépenses globales de santé et de services sociaux cachent deux réalités importantes au Québec: une augmentation vertigineuse du coût d'achat des médicaments et une hausse importante du nombre de médecins et de contacts médecins-patients.

Les médicaments, d'abord. Le coût des médicaments remboursés par la RAMQ augmente annuellement de 15% et plus. Malgré cela, le gouvernement du Québec refuse toujours de faire comme l'Ontario, qui applique une politique de remboursement des médicaments sur la base du plus bas prix disponible, donc souvent selon le coût du médicament substitut.

De plus, en Allemagne, de meilleurs contrôles sur les médecins ont diminué de 20% la facture des médicaments.

Les médecins, maintenant. Après la Colombie britannique, c'est au Québec qu'on retrouve le nombre le plus élevé de médecins au Canada. Pourtant, il est démontré qu'il n'existe pas de relations entre le nombre de médecins en activité et l'espérance de vie d'une population. Au Japon, par exemple, où les indicateurs de santé sont supérieurs aux nôtres, le nombre de médecins est de 165 par 100 000 habitants, alors qu'il est de 204,1 au Québec.

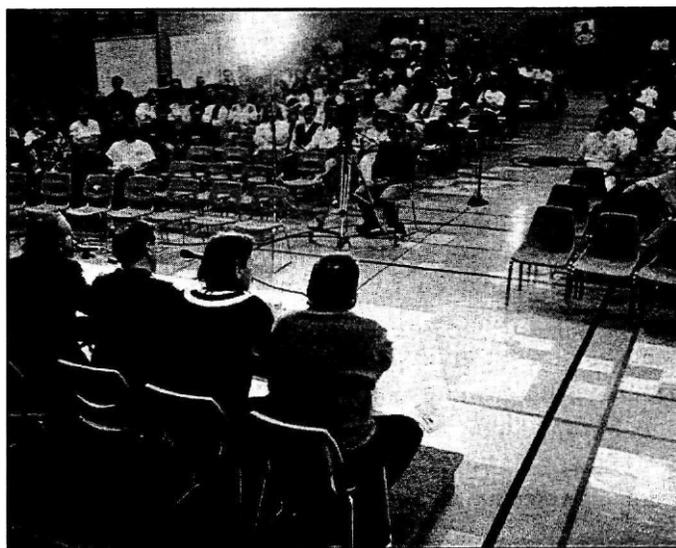
Dans un budget voué à la santé et aux services sociaux qui reste stable, les augmentations de dépenses liées à l'achat des médicaments et à la rémunération des médecins ont des effets réducteurs sur l'ensemble des autres dépenses de santé et de services sociaux.

### **De vraies solutions, c'est possible**

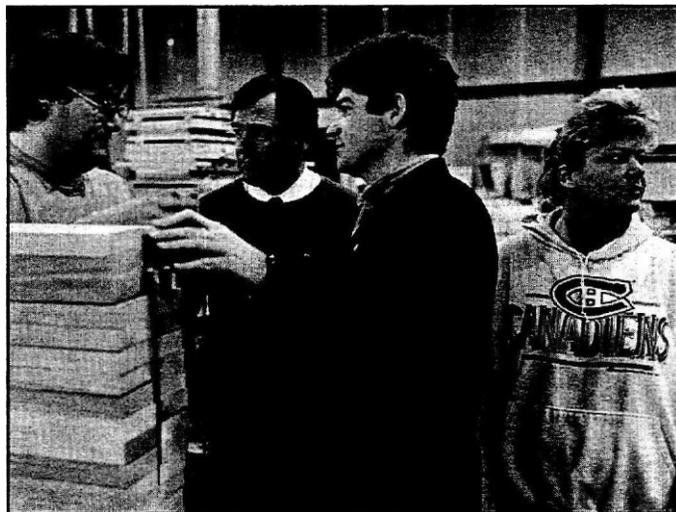
Le système québécois est centré sur l'institution hospitalière. C'est son rôle curatif qui accapare l'essentiel des dépenses. En conséquence, les ressources disponibles pour répondre aux besoins d'une population vieillissante sont limitées, tout comme elles le sont également pour faire face aux problèmes sociaux que vivent notamment les jeunes et les familles. Il nous faut donc élaborer des propositions qui permettront de mieux répondre à ces besoins, tout en s'assurant de maintenir les acquis de notre système public, soit son accessibilité et sa gratuité pour l'ensemble de la population. Même si, à court terme, il faut envisager une augmentation des dépenses de santé, il est possible dès à présent de chercher à faire des économies. Il faudra, pour cela:

- Diminuer le coût des médicaments, entre autres en utilisant des produits alternatifs moins coûteux et en responsabilisant les médecins sur cette question;
- Contrôler les coûts des services médicaux, entre autres en freinant la multiplication des actes médicaux et la sur-utilisation des technologies; en revoyant la délégation des actes médicaux en vue d'optimiser les compétences des autres professionnels; en examinant d'autres formules que la rémunération à l'acte pour les médecins;
- Clarifier la mission des établissements en instaurant une meilleure collaboration entre les diverses catégories d'établissements. Cela pourrait impliquer des transferts de ressources des hôpitaux vers les CLSC;

- Examiner les facteurs qui peuvent améliorer l'efficacité dans l'organisation du travail, tout en améliorant la qualité de l'emploi. Autonomie des équipes, multidisciplinarité, réduction de l'encadrement et corrections à apporter aux rigidités administratives et aux dépenses superflues sont des avenues à explorer;
- Réorienter les dépenses de santé vers les mesures préventives. Il est amplement démontré que des facteurs comme l'insuffisance de revenu, les mauvaises conditions de logement et la pollution ont un impact considérable sur l'état de santé d'une population.



Assemblée au Centre hospitalier de Lanaudière dans le cadre de la tournée.



Pierre Paquette et Claude Plamondon, président de la FTPF-CSN (au centre), lors d'une visite à l'usine de meubles LFP de Berthierville.

## L'éducation: une priorité incontournable de l'an 2 000

S'il est une question qui fait l'objet d'un large consensus, c'est bien le rôle déterminant de l'éducation pour l'avenir du Québec. La CSN a participé activement à ce consensus et considère le système d'éducation comme un outil collectif essentiel qui relève des responsabilités publiques. Si l'accès à l'éducation a été un facteur important dans le développement du Québec des années 60, il constitue un facteur encore plus essentiel à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

### Les exigences de l'an 2 000

La crise économique que nous traversons révèle des changements structurels majeurs qui traversent les pays industrialisés, y compris le Canada et le Québec. Ces changements en cours dans l'organisation des activités économiques placent les questions relatives à l'éducation et à la formation au centre de la problématique du développement et de l'emploi.

Malgré l'ampleur des défis qui nous attendent, le gouvernement québécois s'apprête à nouveau à couper dans le personnel de l'éducation. Sans véritable projet



Gérald Larose s'entretient avec des employées de la cafétéria du Cégep Lionel-Groulx de Ste-Thérèse.

éducatif, il propose un bricolage administratif et pédagogique, un traitement à la pièce: l'an dernier, il était question des cégeps; cette année, on met l'accent sur l'enseignement secondaire. Or, pour faire face aux enjeux qui se posent dans notre système d'enseignement, du primaire à l'université, un large débat s'avère nécessaire afin de définir des solutions cohérentes.

En outre, aucun projet éducatif n'est réalisable sans la participation active des salarié-es du milieu de l'enseignement et des syndicats qui les représentent. Ce partage des responsabilités doit être reconnu dans les changements à opérer. Et ce n'est pas en coupant dans les effectifs et en transférant des responsabilités à des entreprises privées que l'on va renforcer la mission de l'école.

## L'éducation de demain

### •Un processus continu

Au moment de la création du ministère de l'Éducation, les préoccupations étaient centrées, avec raison, sur l'éducation des jeunes, étant donné le retard que le Québec accusait dans la scolarisation de sa population. Ces préoccupations sont toujours d'actualité, mais l'école devra développer sa capacité de maintenir des liens avec les jeunes qui en sortent, en plus de devenir un centre de formation ouvert aux besoins des personnes, quel que soit leur âge. La formation doit donc s'inscrire dans une perspective de formation continue.

### •Une solide formation de base

La formation initiale des jeunes doit leur permettre de faire face aux conditions changeantes de notre époque. Une bonne formation générale est aussi importante que les apprentissages spécifiques et ce, même en regard des exigences du marché du travail. Car ces exigences ne reposent pas seulement sur des connaissances techniques et des savoir-faire appelés de toute façon à être complétés, mais sur la capacité des personnes à assumer et même à orienter ces modifications.

Autre aspect essentiel à une bonne formation initiale: assurer aux élèves le support et l'encadrement nécessaire afin de contrer les échecs et les abandons, qui constituent un problème majeur dans notre société. Or, depuis le début des années 80, à cause des politiques de restrictions budgétaires, le ratio entre le nombre d'enseignant-es, de professionnel-les et d'employé-es de



Gérald Larose et Denis Choinière, président de la FNEEQ-CSN (deuxième à gauche), lors de la tournée dans la région des Laurentides. Ici, à la bibliothèque municipale de Boisbriand.

soutien et le nombre d'étudiant-es a diminué considérablement au détriment de la qualité des services.

#### •Valoriser la formation professionnelle

Il faut revaloriser les options professionnelles dans le processus de scolarisation sans toutefois décourager la poursuite des études. Les recherches démontrent en effet que le taux de chômage décroît au fur et à mesure que le niveau de scolarité de la population s'accroît.

En conséquence, il faudrait que la fusion récente du ministère de l'Éducation et de celui de l'Enseignement supérieur permette la constitution d'un secteur intégré de la formation professionnelle, du secondaire au collégial, afin de favoriser le passage d'un niveau d'enseignement à l'autre. La même approche devrait aussi être développée pour faciliter le passage de la formation technique collégiale au niveau universitaire.

De plus, comme le demande le Forum pour l'emploi, dans lequel on retrouve une grande diversité d'organismes, dont la CSN, des programmes en alternance étude-travail et des stages doivent être offerts.

#### L'éducation des adultes: la voie de l'avenir

L'accessibilité à l'éducation des adultes ne correspond pas aux besoins actuels. Dans les commissions scolaires, on a gelé depuis quelques années l'enveloppe budgétaire allouée au secteur adulte, de sorte que le nombre de places disponibles est inférieur à la demande. Dans le réseau collégial, on a diminué le financement en provenance des programmes gouvernementaux de main-d'oeuvre, ce qui a eu comme conséquence d'accroître les frais de scolarité exigés à l'éducation des adultes.

Dans le cadre des changements socio-économiques en cours, il faudrait, au contraire, augmenter le financement et la capacité d'accueil à l'éducation des adultes.

Il est également grand temps que le Québec se dote d'un cadre législatif spécifiant les obligations des employeurs et les droits des salarié-es en matière de formation.

#### Les ressources d'éducation populaire

Un nombre important de groupes et organismes jouent un rôle non négligeable dans la formation des adultes. D'ailleurs, plusieurs de ces groupes, particulièrement en ce qui concerne l'employabilité, suppléent aux carences des services publics. Il nous apparaît inacceptable qu'on ne reconnaisse pas concrètement leur contribution sociale. Le gouvernement doit revoir ses politiques de financement à leur égard.

#### Les dépenses en éducation: un investissement pour l'avenir

Le gouvernement semble vouloir poursuivre cette tendance aux restrictions budgétaires en éducation. Dans le milieu universitaire, par exemple, les étudiants en paient le prix par des hausses de frais de scolarité.

Pourtant, les défis sont de taille et exigent de nouvelles ressources. On ne peut proposer l'excellence dans les pratiques d'enseignement ou dans les activités de soutien pédagogique et, en même temps, sabrer dans les moyens qui devraient justement permettre d'atteindre cette excellence. Le gouvernement doit gérer ses dépenses en éducation autrement que comme des «dépenses d'épicerie».